



Gouvernement
du Canada


Government
of Canada



Sécurité, souveraineté et prospérité :

LA STRATÉGIE INDUSTRIELLE DE DÉFENSE DU CANADA





© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représentée
par le ministre de la Défense nationale (2026).
Tous droits réservés.

**Sécurité, souveraineté et prospérité :
la stratégie industrielle de défense du Canada.**

N° de cat. : D2-719/2026F-PDF
ISBN : 978-0-660-98231-1

**Security, Sovereignty and Prosperity:
Canada's Defence Industrial Strategy.**

Cat. N°: D2-719/2026E-PDF
ISBN: 978-0-660-98230-4

N° DGM : DGM-25825-DR0

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DES MINISTRES	4
LA VISION DU GOUVERNEMENT	5
L'INDUSTRIE DE LA DÉFENSE DU CANADA : un élément clé pour faire face aux nouveaux risques	6
COMMENT Y PARVENIR : les principaux piliers de la Stratégie industrielle de défense du Canada	8
PILIER I – Renouveau de nos relations avec l'industrie	10
Fournir un signal de demande à long terme	11
Assurer la participation régulière de l'industrie	11
Faciliter l'accréditation rapide du personnel et des installations de l'industrie	12
Aider l'industrie à s'orienter au sein du gouvernement	12
PILIER II – Approvisionnement stratégique : Agence d'investissement pour la défense et nouveau cadre construire-collaborer-acheter	13
Tisser des liens stratégiques avec les champions canadiens	14
Accélérer l'approvisionnement et appliquer un nouveau cadre CONSTRUIRE-COLLABORER-ACHETER audacieux : nouvelle Agence de l'investissement pour la défense	15
Une politique moderne des retombées industrielles et technologiques	20
PILIER III – Investissement ciblé pour renforcer un secteur canadien de la défense novateur	23
Soutenir la R-D et l'innovation dans le domaine de la défense	24
Mettre en place un mécanisme clé pour accélérer le développement et le déploiement : BOREALIS	26
Bâtir un secteur de la défense dynamique et entrepreneurial pour les PME	27
Accorder la priorité à la propriété, à la protection et à l'accès au Canada en matière de propriété intellectuelle	28
Accroître la promotion et le soutien des exportations	29
Améliorer le perfectionnement de la main-d'œuvre	30
PILIER IV – Sécurisation des chaînes d'approvisionnement pour les intrants et les biens clés	32
Protéger les principaux biens et technologies du Canada	33
Renforcer la chaîne d'approvisionnement nationale de la défense	33
Accéder aux matières premières essentielles : acier, aluminium et minéraux critiques	34
Assurer un approvisionnement en contre-mesures médicales canadiennes	35
PILIER V – Collaboration avec les principaux partenaires nationaux, y compris dans le Nord et l'Arctique du Canada	36
Collaborer avec les provinces et les territoires	37
Collaborer avec les détenteurs de droits des Premières Nations, Inuits et Métis	37
Collaborer avec les partenaires du Nord et de l'Arctique	38
ANNEXE : ENGAGEMENTS PRIS DANS LE CADRE DE LA STRATÉGIE	40
ANNEXE : CE QUE NOUS AVONS ENTENDU LORS DE NOS CONSULTATIONS	45
ANNEXE : POLITIQUE DES RIT – PRINCIPAUX CHANGEMENTS PROPOSÉS	55
ANNEXE : APERÇU – L'AGENCE D'INVESTISSEMENT POUR LA DÉFENSE (AID)	57

MESSAGE DES MINISTRES

En tant que ministres responsables de la défense nationale; de la recherche, de l'innovation et du développement industriel; et des acquisitions de la défense du Canada, nous sommes honorés de présenter la Stratégie industrielle de défense du Canada.



L'honorable
David McGuinty
Ministre de la
Défense nationale

L'honorable
Mélanie Joly
Ministre de
l'Industrie

L'honorable
Stephen Fuhr
Secrétaire d'État
(Approvisionnement en
matière de défense)

Le monde est devenu plus instable et plus dangereux, et il est plus important que jamais que le Canada soit prêt à défendre son territoire, son peuple et ses valeurs, et qu'il soit capable de le faire. C'est pourquoi le gouvernement du Canada s'est engagé à verser 81,8 milliards de dollars dans le budget de 2025 pour accroître nos investissements dans la défense. C'est aussi la raison pour laquelle notre gouvernement s'est engagé à verser 6,6 milliards de dollars de ce financement à la Stratégie industrielle de défense du Canada afin de s'assurer que l'industrie canadienne joue un rôle central dans cet effort générationnel visant à reconstruire les forces armées.

L'agression injustifiée de la Russie contre l'Ukraine et les répercussions de la COVID 19 ont donné au monde de dures leçons, exposant les risques de dépendre de chaînes d'approvisionnement incertaines pour répondre à des besoins essentiels. Les hypothèses de longue date ont été bouleversées – sur la fin de la conquête impériale, la durabilité de la paix en Europe et la résilience des anciennes alliances. Dans ce monde incertain, il est plus important que jamais que le Canada ait la capacité de soutenir sa propre défense et de sauvegarder sa propre souveraineté. Cela est particulièrement important lorsqu'il s'agit de protéger la souveraineté du Canada dans l'Arctique et de promouvoir un Nord sûr, où des infrastructures et de l'équipement fiables soutiennent la capacité des Forces armées canadiennes et de la Garde côtière canadienne à répondre aux menaces et à soutenir les communautés du Nord.

Le Canada a besoin d'une base industrielle de défense solide pour produire l'équipement dont nos militaires ont besoin. **C'est pourquoi la Stratégie industrielle de défense du Canada établit une nouvelle orientation audacieuse, grâce à l'appui de la nouvelle Agence de l'investissement pour la défense et à l'application du cadre CONSTRUIRE-COLLABORER-ACHETER. Le gouvernement du Canada se concentrera d'abord sur la construction au Canada, en particulier**

dans les domaines où la capacité souveraine est essentielle ou où le Canada possède déjà de grandes forces. Lorsque nous nous associerons à des alliés pour construire ensemble ou acheter des produits commerciaux, nous le ferons **dans des conditions qui reviendront s'investir dans l'industrie nationale** et assureront le contrôle souverain du Canada.

Le secteur de la défense du Canada est déjà un pilier essentiel de l'économie, composé de près de 600 entreprises du secteur de la défense, contribuant au produit intérieur brut (PIB) à hauteur de 9,6 milliards de dollars et générant 81 000 emplois au profit de l'économie canadienne. Le Canada s'appuiera sur cette base au cours de la prochaine décennie pour accroître considérablement la capacité industrielle nationale et les retombées économiques. Nous créerons jusqu'à 125 000 nouveaux emplois et positionnerons le secteur canadien de la défense comme un puissant moteur de croissance, d'innovation et de résilience nationale à long terme.

L'atteinte de nos objectifs dépendra d'un partenariat solide et d'une collaboration étroite entre les Forces armées canadiennes, de nombreux ministères et organismes gouvernementaux et l'industrie canadienne. Il faudra établir des partenariats, notamment avec les collectivités de l'Arctique et du Nord. Nous nous engageons à travailler ensemble dans le cadre d'un effort pangouvernemental visant à renforcer l'infrastructure industrielle de défense du Canada, en veillant à ce que les Forces armées canadiennes aient les capacités nécessaires pour assurer notre souveraineté, faisant ainsi du Canada le vrai Nord, fort et libre.

LA VISION DU GOUVERNEMENT :

une industrie de défense canadienne forte pour un Canada sûr et prospère

Poursuivre notre vision

À mesure qu'il fera progresser la Stratégie industrielle de défense du Canada, le gouvernement du Canada sera guidé par une vision claire :

Une industrie de défense canadienne robuste qui procure un avantage technologique et opérationnel aux Forces armées canadiennes et à ses partenaires en matière de sécurité dans leur mission de défense du Canada, et qui maximise la croissance, la création d'emplois et les avantages économiques pour tous les Canadiens.

Notre poursuite de la Stratégie est stimulée par la certitude que la souveraineté et la sécurité nationale du Canada dépendent d'une base industrielle et technologique solide qui soutient la préparation de la défense et la résilience économique. L'érosion de l'ordre international fondé sur des règles et les défis économiques sans précédent, y compris les tarifs douaniers, menacent la croissance économique et la prospérité des Canadiens à court et à long terme. Notre sécurité nationale et notre sécurité économique vont de pair.

Obtenir des résultats pour le Canada

En prenant les mesures nécessaires pour que l'industrie canadienne puisse fournir les capacités nécessaires à nos forces armées, nous ferons non seulement progresser notre souveraineté, mais nous renforcerons aussi notre économie. Au cours des dix prochaines années, la Stratégie industrielle de défense du Canada nous permettra :

- de bâtir des entreprises canadiennes de calibre mondial dans des domaines clés de la capacité souveraine;
- d'augmenter l'état de service de la flotte maritime à 75 %, de la flotte terrestre à 80 % et de la flotte aérospatiale à 85 % pour répondre aux exigences en matière de formation et de préparation opérationnelle;
- de porter à 70 % la part des acquisitions de matériel de défense attribuées à des entreprises canadiennes;
- d'accélérer l'acquisition d'innovations canadiennes réussies en matière de recherche et développement (R-D) pour la défense;
- d'augmenter de 85 % les investissements du gouvernement dans la R-D liés à la défense;
- d'augmenter de plus de 240 % les recettes totales de l'industrie canadienne de la défense;
- d'accroître les revenus de la défense pour les petites et moyennes entreprises canadiennes de plus de 5,1 milliards de dollars par année;
- d'augmenter de 50 % les exportations de défense du Canada;
- de créer 125 000 nouveaux emplois de qualité dans l'ensemble de l'économie canadienne.

L'INDUSTRIE DE LA DÉFENSE DU CANADA :

un élément clé pour faire face aux nouveaux risques pour la sécurité et l'économie du Canada

Alors que le gouvernement du Canada déploie son réinvestissement générationnel de 81,8 milliards de dollars dans les Forces armées canadiennes, l'industrie de la défense du Canada jouera un rôle central, à la fois en tant que contributeur à notre sécurité nationale et à notre prospérité économique.

Un acteur clé de la défense nationale du pays

Le Canada possède des forces éprouvées dans les domaines traditionnels de la défense, comme les avions ainsi que les moteurs et les pièces d'avions. Le pays dispose également de capacités avancées en matière de services de maintenance, de réparation et de révision, et de soutien en service. Nous sommes un chef de file mondial dans le domaine de la formation et de la simulation. Le pays produit également des véhicules de combat, des munitions et des navires de guerre sophistiqués de classe mondiale. De plus, l'ensemble de la base industrielle du Canada possède des atouts dans des domaines de plus en plus importants pour la défense, notamment l'espace, l'intelligence artificielle (IA), la cybersécurité, les technologies quantiques, les contre-mesures médicales, la robotique et les drones.

Non seulement le secteur de la défense du Canada est-il un important fournisseur des Forces armées canadiennes, mais il est aussi une puissance d'exportation. Près de la moitié (49 %) des produits et des services liés à la défense offerts par les entreprises canadiennes sont vendus à l'étranger, dont la majorité (69 %) est envoyée aux États-Unis et à nos autres partenaires du Groupe des cinq. Les clients mondiaux reconnaissent les capacités que les entreprises canadiennes de défense apportent à la table.

Un important contributeur à l'emploi et à la croissance

En même temps, le secteur de la défense contribue de façon importante à l'économie. En 2022, ses quelque 600 entreprises ont contribué 81 000 emplois. Ces entreprises ont généré des revenus de 14,3 milliards de dollars cette même année et ont contribué à hauteur de 9,6 milliards de dollars au PIB. De plus, l'industrie est un foyer d'innovation.

Le secteur canadien de la défense est l'un des plus intensifs en R-D, avec des dépenses de 440 millions de dollars en 2022, la grande majorité étant investie par l'industrie elle-même. Elle est plus de trois fois plus intensive en R-D que l'ensemble du secteur manufacturier canadien, et sa part d'employés occupant des emplois haut de gamme en STEM est plus de deux fois et demie plus élevée. À une époque où l'économie canadienne est confrontée à des défis tels que les tarifs douaniers, la montée du protectionnisme et d'autres incertitudes, nous devons reconnaître et saisir le potentiel de notre secteur de la défense pour soutenir la croissance.

Cela comprend la croissance de champions nationaux. Contrairement à d'autres pays comparables au Canada, notre industrie de la défense repose sur des petites et moyennes entreprises (PME), qui représentent 92 % de toutes les entreprises et 40 % des emplois du secteur. La croissance et l'expansion des PME canadiennes pour qu'elles servent d'entreprises d'ancrage joueront un rôle essentiel dans le renforcement de la base industrielle de défense du Canada.

Une défense et une économie robustes : des objectifs qui se renforcent mutuellement

En effet, il n'a jamais été aussi clair qu'une défense canadienne forte et une base industrielle de défense solide se renforcent mutuellement. Au-delà d'un conflit pur et simple comme celui que nous avons vu en Ukraine, la montée de nouvelles puissances, le protectionnisme croissant et l'évolution de la dynamique dans les relations internationales ont également souligné la nécessité de penser différemment à l'intersection de la souveraineté canadienne, des besoins en matière de défense et du développement économique. Les tarifs douaniers et l'évolution des relations commerciales ont exercé une pression importante sur les industries canadiennes stratégiquement essentielles, comme l'acier et l'aluminium, qui emploient des milliers de Canadiens dont les moyens de subsistance sont maintenant menacés. Parallèlement, la reprise des dépenses de défense offre l'occasion de s'approvisionner en intrants essentiels auprès de ces secteurs, alors que nous rebâtissons les Forces armées canadiennes et que nous respectons notre engagement d'investir 5 % du PIB annuel d'ici 2035 dans la défense et la sécurité du Canada, conformément à l'engagement de l'OTAN en matière d'investissement dans la défense. De même, des industries clés, comme l'extraction et le traitement des minéraux critiques, offrent un potentiel de croissance économique substantiel tout en renforçant

directement la sécurité nationale. Enfin, les technologies de pointe dans lesquelles le Canada joue un rôle de premier plan, comme l'IA et l'informatique quantique, changent la donne sur le champ de bataille et peuvent également stimuler la croissance économique et la productivité. Comme le montre le graphique ci-dessous, la mise en œuvre de la Stratégie industrielle de défense du Canada et la réalisation des objectifs connexes d'ici 2035 se traduiront par un investissement direct total d'environ 180 milliards de dollars dans l'approvisionnement en matière de défense, un investissement total de 290 milliards de dollars dans l'infrastructure liée à la défense et des activités économiques en aval d'une valeur de 125 milliards de dollars, **ce qui représente un investissement global de plus d'un demi-billion de dollars au Canada.**

En somme, nous ne pouvons pas considérer la défense nationale et l'infrastructure industrielle de défense du Canada comme des cloisonnements distincts. Puisque le Canada a entrepris un réinvestissement historique dans les Forces armées canadiennes, nous avons également une occasion historique de renforcer notre défense nationale et notre économie en même temps, de manière à ce qu'ils se renforcent mutuellement.

Investir pour protéger la souveraineté et la sécurité du Canada

125 milliards de dollars
Retombées économiques en aval de
l'approvisionnement en matière de défense d'ici 2035

290 milliards de dollars
Investissement total dans les
infrastructures liées à la défense
au Canada d'ici 2035

180 milliards de dollars
Investissement total dans
l'approvisionnement en matière
de défense au Canada d'ici 2035

Remarque : Les chiffres pour 2035 sont des projections indicatives fondées sur la réalisation des objectifs de la SID et des objectifs connexes, ainsi que sur des estimations raisonnables de la croissance de l'économie canadienne sur dix ans et des retombées positives de l'approvisionnement national accru.

COMMENT Y PARVENIR :

les principaux piliers de la Stratégie industrielle de défense du Canada

Grâce au leadership de l'Agence de l'investissement pour la défense, la stratégie du gouvernement visant à renforcer l'infrastructure industrielle de défense du Canada repose sur cinq piliers intégrés, chacun conçu pour veiller à ce que le Canada puisse équiper, soutenir et moderniser ses forces armées tout en favorisant une industrie de défense canadienne capable de relever les défis du XXI^e siècle :

1. Renouvellement de nos relations avec l'industrie

Les entreprises canadiennes du secteur de la défense doivent être des partenaires dans la construction et le maintien de nos forces armées. Cela signifie qu'il faut établir une relation plus stratégique avec l'industrie canadienne.

2. Approvisionnement stratégique au moyen d'un nouveau cadre construire-collaborer-acheter

Grâce à ces nouveaux outils, le gouvernement accordera la priorité à la production nationale lorsque cela est possible et s'associera à des alliés de confiance au besoin, accélérant ainsi considérablement les acquisitions de défense.

3. Investissement ciblé pour renforcer un secteur canadien de la défense novateur

Au-delà de l'approvisionnement, la résilience à long terme de la défense nécessite des investissements dans l'innovation et le perfectionnement de la main-d'œuvre. À l'avenir, nous soutiendrons la recherche et le développement, protégerons la propriété intellectuelle, soutiendrons les petites et moyennes entreprises, investirons dans les compétences et la formation, et encouragerons les exportations afin de créer un secteur de la défense agile et concurrentiel à l'échelle mondiale.

4. Sécurisation des chaînes d'approvisionnement pour les intrants et les biens clés

La défense dépend de chaînes d'approvisionnement complexes. Qu'il s'agisse de minéraux critiques ou de composants spécialisés, il est essentiel d'assurer un accès fiable à ces matériaux, tant pour la préparation opérationnelle que pour la sécurité nationale. En renforçant la production nationale, en stockant des ressources et en assurant la coordination avec des alliés de confiance, le Canada peut atténuer les risques de perturbations mondiales et maintenir une capacité constante pour les Forces armées canadiennes.

5. Collaboration avec des partenaires nationaux, y compris dans le Nord et l'Arctique du Canada

Les objectifs de défense ne peuvent être réalisés de manière isolée. Une étroite collaboration avec les provinces et les territoires, les communautés autochtones et d'autres intervenants clés garantira que l'infrastructure de défense et la croissance industrielle sont inclusives, durables et équilibrées sur le plan géographique. Le Nord canadien et l'Arctique feront l'objet d'une attention particulière, car de nouvelles menaces apparaissent, en partie en raison des changements climatiques.

L'Agence de l'investissement pour la défense (AID) est au cœur de cette stratégie. Créée en octobre 2025, l'AID est conçue pour accélérer l'échéancier des approvisionnements en matière de défense, tirer parti des approvisionnements en matière de défense pour renforcer la base industrielle de défense du Canada et attirer des investissements dans l'industrie de la défense du Canada contribuant à la croissance de l'économie canadienne.

L'AID renforcera la collaboration dans le développement des capacités multilatérales et participera aux programmes conjoints d'approvisionnement en matière de défense, y compris ceux qui sont alignés sur la participation du Canada à l'Action de sécurité pour l'Europe (SAFE) et à Readiness 2030 (anciennement ReARM Europe). Elle améliorera l'interopérabilité et l'accès pour les fournisseurs canadiens, et tirera parti des économies d'échelle et contribuera aux efforts diplomatiques nationaux. En termes simples, l'AID sera chargée de rééquiper nos forces armées et de générer des avantages économiques pour le Canada grâce à l'investissement générationnel du gouvernement dans les Forces armées canadiennes.

Le gouvernement a l'intention d'établir l'AID, initialement créée au sein de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC), en tant qu'entité autonome par le dépôt d'une loi au printemps 2026. Un aperçu du rôle de l'AID se trouve en annexe.



Renouvellement de nos relations avec l'industrie

Le premier pilier de la stratégie du gouvernement visant à renforcer l'infrastructure industrielle de défense du Canada est aussi simple qu'essentiel à notre réussite collective : renouveler la relation avec l'industrie de la défense du Canada. L'industrie canadienne doit être un partenaire à part entière dans la tâche nationale de renforcement des Forces armées canadiennes. Celle-ci a plusieurs dimensions.

Fournir un signal de demande à long terme

Premièrement, le gouvernement doit envoyer un signal clair et à long terme à l'industrie canadienne pour les biens à double usage et de défense afin qu'elle soit mieux préparée à répondre aux besoins des Forces armées canadiennes. L'un des principaux défis auxquels l'industrie canadienne est confrontée est l'absence de signaux clairs et prévisibles concernant la demande et d'engagements de la part du gouvernement, ce qui fait qu'il est difficile pour les entreprises canadiennes de prévoir la demande et de prendre des décisions éclairées en matière d'investissement. La Stratégie industrielle de défense du Canada fournira un signal clair sur la demande.

Assurer la participation régulière de l'industrie

Deuxièmement, l'industrie canadienne a besoin de mécanismes clairs pour communiquer avec le gouvernement tôt et régulièrement. Pour être efficace, cette mission doit avoir de multiples dimensions.

- **Compréhension précoce des besoins en matière de capacité :** l'industrie canadienne a besoin de précisions sur les priorités clés des Forces armées canadiennes, y compris leur évaluation des menaces et des lacunes en matière de capacité.
- **Possibilités d'innovation conjointe et d'élaboration conjointe de solutions :** le secteur canadien de la défense doit être un partenaire dans les activités conjointes de recherche et développement, de prototypage et d'élaboration de solutions novatrices pour répondre aux besoins du Canada en matière de défense. Pour ce faire, il faudra tenir compte des retombées industrielles canadiennes dès le début du processus d'approvisionnement.
- **Mobilisation structurée sur l'approvisionnement en matière de défense :** les partenaires de l'industrie doivent avoir des mises au point régulières et structurées avec les principaux partenaires gouvernementaux et participer de façon plus cohérente dans le cadre des processus d'approvisionnement.
- **Planification stratégique et feuilles de route :** enfin, le secteur canadien de la défense a besoin de plus d'occasions de s'harmoniser à long terme avec les priorités et les plans d'investissement du gouvernement en matière de défense.

Une fois entièrement opérationnelle, l'Agence de l'investissement pour la défense assurera une fonction de coordination à l'échelle du gouvernement afin de faciliter ces interactions avec l'industrie.

Faciliter l'accréditation rapide du personnel et des installations de l'industrie

Troisièmement, le gouvernement doit accélérer considérablement ses processus d'attestation de sécurité et d'accréditation des installations protégées exploitées par l'industrie. L'industrie a également besoin de soutien pour élargir l'infrastructure de sécurité afin de tirer parti des nouvelles possibilités en matière de défense.

Aider l'industrie à s'orienter au sein du gouvernement

Enfin, le gouvernement doit en faire davantage pour aider les entreprises canadiennes, en particulier les PME, à s'y retrouver dans les processus administratifs complexes du gouvernement. Même si l'approvisionnement en matière de défense est plus efficace, les entreprises canadiennes devront toujours collaborer avec plusieurs organismes. Bien que les entrepreneurs les plus importants aient la capacité de gérer cette complexité, il est possible d'en faire davantage pour faciliter la collaboration entre l'industrie et le gouvernement. Il s'agit d'un élément clé du mandat de l'Agence de l'investissement pour la défense.

MESURES CLÉS

Afin de renouveler sa relation avec l'industrie de la défense du Canada :

- l'Agence de l'investissement pour la défense dirigera l'établissement d'un forum consultatif permanent sur la défense, coprésidé par les ministres de la Défense nationale et de l'Industrie et le secrétaire d'État (Approvisionnement en matière de défense), afin d'offrir une tribune régulière et planifiée pour discuter avec l'industrie canadienne de la défense. Sous la direction de ces ministres, l'industrie aura de nouvelles possibilités de participation directe, notamment en matière d'approvisionnement, de participation, dans la mesure du possible, à des jeux de guerre et à des exercices opérationnels, et d'échanges entre l'industrie, le gouvernement et le personnel militaire;
- le gouvernement investira pour accélérer considérablement le processus d'attestation de sécurité pour le personnel du secteur de la défense, et établira un processus d'accréditation clair et normalisé pour les installations sécurisées exploitées par l'industrie;
- le gouvernement aidera les partenaires de l'industrie à s'y retrouver dans les processus gouvernementaux en leur fournissant des services de guide-expert, notamment en organisant régulièrement des journées de l'industrie entre le ministère de la Défense nationale, les Forces armées canadiennes, l'Agence de l'investissement pour la défense et Innovation, Sciences et Développement économique (ISDE) pour échanger de l'information, en publiant un répertoire régulièrement mis à jour des approvisionnements prévus afin de donner à l'industrie une visibilité précoce sur les possibilités, en créant un service gouvernemental à guichet unique pour diriger les entreprises vers la ressource la plus appropriée au sein du gouvernement; et en mettant en place un service de guide-expert spécialisé d'ISDE pour les entreprises qui travaillent sur des technologies de défense ou des technologies à double usage.

Approvisionnement stratégique : agence d'investissement pour la défense et nouveau cadre construire- collaborer-acheter

Le Canada ne peut se permettre d'externaliser sa défense nationale. Nous devons **CONSTRUIRE** les capacités nationales essentielles à la préservation de notre souveraineté et acquérir de nouvelles capacités là où il existe des lacunes. Parallèlement, le Canada ne peut agir seul, et la collaboration peut renforcer la sécurité tout en offrant une meilleure valeur ajoutée. Nous savons que les plateformes et les technologies de défense dépendent souvent des contributions essentielles d'alliés de confiance. Par conséquent, si nous ne pouvons pas les développer nous-mêmes, nous **COLLABORERONS** avec des pays compétents pour codévelopper et coproduire des systèmes. Enfin, dans d'autres cas, lorsque les circonstances l'exigeront, le Canada **ACHÈTERA** également des systèmes prêts à l'emploi à l'étranger. Le cas échéant, nous veillerons à ce que cela se fasse dans des conditions qui renforcent notre contrôle souverain, tout en consolidant, plutôt qu'en remplaçant, nos capacités nationales à long terme.

Tisser des liens stratégiques avec les champions canadiens

Dans le cadre de son engagement à l'égard d'une nouvelle approche, le gouvernement du Canada conclura des partenariats stratégiques officiels avec des partenaires de l'industrie canadienne désignés en vue de former des champions de calibre mondial capables de répondre aux besoins du Canada – assurer la propriété et le contrôle nationaux de la propriété intellectuelle (PI) et des capacités essentielles – tout en appuyant ses objectifs géopolitiques plus larges, ses relations avec ses principaux alliés et ses objectifs de développement économique, y compris la création d'emplois bien rémunérés et le renforcement de la capacité industrielle canadienne.

Les partenaires bénéficieront d'avantages tels que l'approvisionnement dirigé, le financement de la recherche et du développement, le soutien des dépenses en capital, la promotion des exportations, les contributions en nature, les activités de développement conjointes et l'accès à l'infrastructure de recherche et d'essai. En retour, on s'attendra à ce qu'ils livrent leurs capacités dans le respect des délais et du budget et soutiennent la souveraineté nationale par l'entremise de leurs chaînes d'approvisionnement canadiennes, tout en assurant l'optimisation continue des ressources.

MESURES CLÉS

Afin de former des champions canadiens de la défense, le gouvernement publiera un cadre pour l'identification et l'intégration de certaines entreprises canadiennes de défense en tant que partenaires stratégiques clés, au plus tard à l'été 2026.

Accélérer l’approvisionnement et appliquer un nouveau cadre construire-collaborer-acheter audacieux : nouvelle Agence de l’investissement pour la défense

L’approvisionnement en matière de défense est une tâche complexe à laquelle participent plusieurs organismes gouvernementaux, chacun apportant une contribution essentielle. Le ministère de la Défense nationale dirige la détermination des capacités requises par les Forces armées canadiennes pour mener à bien leur mission de défense du Canada. ISDE, à son tour, travaille avec la base industrielle de défense canadienne pour soutenir sa croissance, en veillant à ce qu’elle puisse contribuer efficacement à l’innovation et à la fabrication liées à la défense. ISDE est également responsable de l’administration de la Politique des retombées industrielles et technologiques (RIT) afin de tirer parti des retombées économiques pour le secteur de la défense des approvisionnements admissibles de la Défense et de la Garde côtière. Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) a toujours géré l’approvisionnement de manière à s’assurer qu’il est équitable, transparent et qu’il offre un bon rapport qualité-prix aux contribuables.

Bien que tous ces objectifs soient importants, la fragmentation de l’approvisionnement en matière de défense entre plusieurs ministères, chacun ayant son propre mandat et ses propres processus, a ralenti la réponse aux besoins militaires urgents. L’Agence de l’investissement pour la défense (AID), créée en octobre 2025, s’attaquera à ces défis. Le gouvernement a l’intention d’établir l’AID, initialement créée dans le cadre de SPAC, en tant qu’entité autonome. L’AID jouera un rôle central dans l’accélération des achats militaires en consolidant les processus, en réduisant les chevauchements et en fournissant clarté et certitude aux partenaires militaires et industriels.

En particulier, l’AID jouera un rôle central dans la mise en œuvre du nouveau cadre gouvernemental **CONSTRUIRE – COLLABORER – ACHETER**, en intégrant des volets de contribution auparavant distincts provenant des autorités de la défense, de l’industrie et de l’approvisionnement, ce qui permettra de prendre des décisions plus rapides et mieux coordonnées sur l’acquisition de nouvelles capacités. En étroite collaboration avec les ministres responsables, l’AID s’efforcera de prendre des décisions rapidement, en mettant l’accent sur les besoins des Forces armées canadiennes. Elle fera les compromis appropriés afin de servir les intérêts stratégiques du Canada en matière de sécurité, de renforcer les capacités nationales qui assurent la souveraineté du Canada, et d’obtenir d’importants avantages économiques et industriels.



1. CONSTRUIRE :

fabriquer les capacités de défense essentielles au Canada

L'AID accordera la priorité aux fournisseurs et aux produits canadiens. Nous développerons les capacités canadiennes afin de bâtir une infrastructure industrielle de défense résiliente et novatrice capable de concevoir, de produire et d'entretenir de l'équipement de pointe. « Achetez canadien » n'est pas un slogan, mais le phare d'une nouvelle façon de faire des affaires dans le domaine des acquisitions de défense.

Nous miserons sur les forces actuelles du Canada, comme la construction navale, l'aérospatiale, l'espace, les systèmes terrestres et les communications. La construction canadienne renforcera notre autonomie stratégique, fera de nous un partenaire de défense plus efficace et plus fiable, et soutiendra notre résilience en cas de conflit. Nous nous approvisionnerons auprès d'entreprises canadiennes pour créer et saisir de nouvelles possibilités dans des domaines pionniers, comme l'intelligence artificielle, l'informatique quantique, la cybersécurité et les matériaux de pointe, des technologies essentielles à l'avenir de la guerre et de l'économie moderne.

En prenant ces mesures essentielles, nous réduirons notre dépendance à l'égard des fournisseurs étrangers, nous favoriserons l'émergence de champions nationaux, nous assurerons le contrôle souverain de notre propre équipement et de notre propriété intellectuelle, et nous créerons de la valeur dans l'ensemble des chaînes d'approvisionnement canadiennes.

Se concentrer sur les forces locales et les capacités souveraines

Bien que le gouvernement demeure déterminé à soutenir la croissance et l'innovation dans l'ensemble de l'infrastructure industrielle de défense du Canada, il accordera la priorité aux secteurs où les forces sont existantes et aux capacités essentielles en matière de souveraineté. Le gouvernement reconnaît que, dans certains domaines, le développement de telles capacités prendra du temps.

Les capacités souveraines représentent des domaines d'investissement prioritaires pour lesquels le gouvernement vise à maximiser l'autonomie stratégique et à réduire les vulnérabilités de la chaîne d'approvisionnement. Le maintien et la protection de ces capacités au Canada nécessiteront une variété d'outils. Le plus important d'entre eux sera d'acheter canadien dans la mesure du possible, complété par d'autres mesures telles que des partenariats stratégiques, des investissements ciblés à long terme au moyen d'une gamme de programmes gouvernementaux ou des investissements directs étrangers de la part de partenaires fiables. Même si, dans certains cas, la production et l'achat de ces capacités au Canada pourraient avoir une incidence sur les coûts et les délais, elles offriront au Canada une valeur stratégique et une liberté d'exploitation.

Les capacités souveraines sont celles sans lesquelles le Canada ne peut défendre sa souveraineté ou respecter ses engagements envers ses alliés. Pour être admissible, une capacité doit être essentielle à la capacité de défendre le Canada, être une force au Canada ou avoir le potentiel de l'être, et être demandée par nos alliés et partenaires pour soutenir la défense collective et permettre les exportations.

Voici une liste initiale des capacités souveraines pour lesquelles la nouvelle AID accordera la priorité à la construction au Canada. À l'avenir, la désignation par le gouvernement des capacités souveraines ne sera pas statique; elle évoluera en fonction du contexte des menaces, des besoins en capacité, des changements technologiques et de la capacité industrielle nationale.

PRINCIPALES CAPACITÉS SOUVERAINES DU CANADA

1. Technologies aérospatiales :

plateformes aérospatiales; avionique; communications aériennes

2. Munitions :

munitions courantes; munitions tactiquement décisives; armes légères; missiles et bombes

3. Systèmes numériques :

nuage sécurisé; intelligence artificielle; informatique et communications quantiques; commandement, contrôle et communications intégrés; équipement de communication hautement sécurisé

4. Soutien en service :

naval; terrestre; aérien

5. Protection du personnel :

contre-mesures médicales

6. Capteurs :

capteurs marins; capteurs quantiques; guerre électronique

7. Technologies spatiales :

renseignement, surveillance et reconnaissance à partir de l'espace; connaissance du domaine spatial; communications par satellite; lancement dans l'espace

8. Fabrication spécialisée :

véhicules terrestres et navires de surface, y compris les brise-glaces et les systèmes maritimes

9. Formation et simulation :

navales; terrestres; aériennes

10. Systèmes autonomes et sans équipage :

systèmes terrestres, aériens, sous-marins et de surface autonomes et sans équipage (y compris les plateformes collaboratives sans équipage)

2. COLLABORER : travailler avec des alliés de confiance pour bâtir ensemble

Le Canada nouera des associations pour les acquisitions de défense lorsqu'il sera logique de le faire. Lorsqu'il ne sera pas en mesure de mettre en place une capacité complète par lui-même, le Canada cherchera à établir des partenariats avec des alliés de confiance et des entreprises multinationales pour fournir les capacités nécessaires à nos forces armées. Nous collaborerons avec nos alliés pour créer de nouveaux débouchés commerciaux pour les entreprises canadiennes à l'étranger grâce à des ententes intergouvernementales qui favorisent les exportations, l'innovation et les investissements étrangers. Dans les régions où la capacité nationale est limitée, la collaboration avec des alliés de confiance permettra d'approfondir le rôle du Canada dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, d'obtenir de nouvelles propriétés intellectuelles et de soutenir le développement de nouvelles capacités au pays.

Le Canada travaille depuis longtemps en étroite collaboration avec les États-Unis et se réjouit à l'idée de maintenir une solide relation de défense canado-américaine. Afin d'assurer une plus grande résilience en ces temps incertains, le Canada déploie également des efforts pour diversifier ses relations entre le secteur de la défense et l'industrie et en établir de nouvelles. Ces efforts comprennent l'établissement d'un nouveau partenariat ambitieux et global avec l'Union européenne et le Royaume-Uni, enraciné dans nos valeurs et nos intérêts communs. Le Canada cherchera également des occasions similaires de collaborer avec ses partenaires de l'Indopacifique, en particulier l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Japon et la République de Corée.

Dans toutes ces possibilités de partenariat, le Canada accordera la priorité au contrôle souverain ainsi qu'au développement et à la conservation de la propriété intellectuelle essentielle.

3. ACHETER : acquérir auprès d'autres fournisseurs avec un réinvestissement national et un contrôle souverain

Enfin, si le Canada n'est pas en mesure de construire une capacité lui-même ou d'établir un partenariat stratégique avec des alliés, nous envisagerons de procéder directement à des acquisitions auprès de fournisseurs étrangers.

Les plateformes de défense intègrent de plus en plus des technologies très perfectionnées qui peuvent être mises en réseau ou dépendre de logiciels avancés, d'IA ou d'autres technologies de pointe. Les gouvernements étrangers et leurs entrepreneurs de la défense nationale veulent exercer un contrôle sur ces technologies et sur la propriété intellectuelle qui les compose, mais un tel contrôle peut restreindre l'accès de l'utilisateur final à la propriété intellectuelle, aux schémas et aux mises à jour logicielles nécessaires à l'exploitation et au maintien de ces plateformes. Les décisions d'approvisionnement prises par l'AID comprendront des mesures visant à atténuer ces risques pour le contrôle souverain.

De plus, les entrepreneurs multinationaux de la défense soumis à des exigences de réinvestissement au Canada en vertu de la Politique (RIT) privilégient souvent leurs propres priorités lorsqu'ils respectent leurs obligations en matière de RIT, par exemple en investissant dans des travaux indirects dans leurs filiales canadiennes. Le Canada peut et doit faire davantage pour s'assurer que ces entreprises étrangères réalisent un plus grand pourcentage de travaux directs au Canada dans le cadre de nouveaux contrats de défense, qu'elles travaillent davantage avec des entreprises sous contrôle canadien et qu'elles réinvestissent davantage de fonds admissibles aux RIT dans des activités qui renforcent les capacités industrielles canadiennes clés.

MESURES CLÉS

Pour s'assurer que l'approvisionnement en matière de défense contribue à la fois à la reconstruction des Forces armées canadiennes et à une base industrielle de défense canadienne solide qui peut contribuer à la souveraineté du Canada et à la croissance de l'économie, l'Agence de l'investissement pour la défense appliquera le nouveau cadre gouvernemental construire-collaborer-acheter à toutes les acquisitions de défense futures.

CONSTRUIRE :

dans les domaines de la force nationale et des capacités souveraines clés, les nouveaux approvisionnements de défense seront généralement attribués aux entreprises canadiennes en vertu de la politique. Au besoin, les pouvoirs d'approvisionnement et les cadres juridiques seront ajustés pour permettre cette approche, y compris l'utilisation de l'exception au titre de la sécurité nationale pour diriger le travail vers des entreprises canadiennes.

COLLABORER :

lorsque le Canada n'aura pas la capacité de réaliser la construction au pays ou qu'il y aura un avantage à travailler conjointement avec des partenaires, il cherchera à établir des partenariats avec des alliés de confiance et des entreprises multinationales pour fournir les capacités nécessaires aux Forces armées canadiennes. La priorité sera accordée à la diversification des possibilités de partenariat du Canada, en se concentrant d'abord sur les partenaires de l'Europe, du Royaume-Uni et de l'Indopacifique. Les partenariats seront définis par un travail conjoint, une construction conjointe et le partage de technologies et de propriétés intellectuelles clés d'une manière qui renforce nos alliances et soutient la souveraineté canadienne..

ACHETER :

lorsqu'il ne sera pas possible de réaliser la construction au pays ou de s'associer à un allié, le Canada achètera de l'équipement auprès d'alliés, sous réserve de conditions rigoureuses qui stimuleront le réinvestissement dans l'infrastructure industrielle de défense canadienne et assureront le contrôle souverain du Canada sur l'exploitation et le maintien des biens nouvellement acquis.



Une politique moderne des retombées industrielles et technologiques

La Politique des RIT continuera de jouer un rôle essentiel en veillant à ce que l'infrastructure industrielle de défense canadienne tire profit de l'approvisionnement. Cela sera particulièrement vrai dans les cas où un contrat important peut être attribué à un entrepreneur principal étranger. Afin de s'assurer que la Politique des RIT est aussi efficace que possible dans le développement de l'industrie canadienne, le gouvernement adoptera des réformes visant à renforcer sa contribution à l'économie canadienne et à l'infrastructure industrielle de défense.

On estime actuellement que la Politique des RIT contribue au PIB à hauteur de plus de 5 milliards de dollars et de plus de 40 000 emplois par année au Canada. Plus de 700 organisations canadiennes bénéficient actuellement de projets actifs en matière de RIT, dont plus de 400 PME et 55 organisations universitaires et de recherche.

Environ la moitié des engagements en matière de RIT sont directement liés aux contrats de défense. Ces contrats offrent aux entreprises canadiennes l'occasion de s'associer à des entrepreneurs principaux pour fournir des pièces pour le système que le Canada achète. Pour le reste, les entrepreneurs s'engagent indirectement à soutenir le secteur de la défense du Canada par d'autres moyens, par exemple en établissant ou en agrandissant des installations de fabrication, en transférant de la technologie ou de l'expertise à des entreprises canadiennes, en développant des fournisseurs canadiens (notamment les PME), en investissant dans la recherche et le développement et en soutenant les initiatives d'enseignement des STIM.



Le gouvernement continuera d'appliquer la Politique des RIT aux approvisionnements admissibles de la Défense et de la Garde côtière canadienne et mettra à jour ses modalités pour s'assurer que les nouveaux approvisionnements offrent un maximum d'avantages à l'infrastructure industrielle de défense du Canada. Des réformes seront menées dans cinq domaines.

■ **Harmonisation avec les principales capacités**

souveraines : la Politique des RIT énonce déjà les capacités industrielles clés (CIC), soit les domaines dans lesquels le gouvernement souhaite que les approvisionnements renforcent la puissance industrielle canadienne à long terme. Lorsque les CIC s'appliquent, les soumissionnaires sont notés en fonction de la mesure dans laquelle leur activité commerciale canadienne proposée soutient ces capacités, et les engagements retenus deviennent des obligations contractuelles contraignantes en matière de RIT. Les activités initiales dans les domaines des CIC peuvent être mises en banque et comptabilisées dans les obligations futures en matière de RIT, encourageant ainsi les entreprises à établir des partenariats significatifs et à mener des activités de R-D, avant même qu'un contrat ne soit attribué. Les CIC existantes doivent être mises à jour et harmonisées avec les principales capacités souveraines du Canada. Il est également possible d'ajuster la façon dont l'exigence de la proposition de valeur de la Politique des RIT est notée afin de mieux appuyer les objectifs de la Stratégie industrielle de défense du Canada.

■ **Renforcement de l'innovation et de la capacité**

industrielle du Canada : le Canada modernisera son approche à l'égard des retombées industrielles de la défense en introduisant des mécanismes qui encouragent les investissements stratégiques, la R-D et le développement de la propriété intellectuelle. Les principales priorités comprennent la création d'une opération d'investissement stratégique pour bonifier les investissements qui augmentent la production industrielle et les capacités souveraines, l'application de multiplicateurs améliorés pour les contributions à fort impact et l'introduction d'un programme de stimulation des entreprises canadiennes pour récompenser le travail direct avec les entreprises canadiennes, en particulier les PME. Ces mesures favoriseront l'innovation, établiront des chaînes d'approvisionnement résilientes et positionneront le Canada comme chef de file en matière de capacité industrielle de défense.

■ **Soutien des exportations et intégration accrue dans les chaînes d'approvisionnement alliées :**

l'examen des règles rigides de la Politique des RIT sur la causalité et l'incrémentalité pourrait la rendre plus accessible et plus efficace pour les entreprises canadiennes. L'assouplissement des critères d'admissibilité permettrait aux entreprises de réclamer les exportations et les activités de la chaîne d'approvisionnement en tant que crédits de RIT, ce qui réduirait la complexité administrative et reconnaîtrait un plus large éventail de contributions. De tels changements pourraient encourager un plus grand nombre d'entreprises canadiennes à participer pleinement aux projets de RIT et à mieux harmoniser les crédits avec les retombées économiques. Le Canada cherchera à bénéficier d'une souplesse ciblée dans le cadre de la Politique des RIT afin d'améliorer les exportations et les activités de la chaîne d'approvisionnement à la suite d'un engagement continu avec l'industrie pour comprendre les défis pratiques et élaborer conjointement des solutions.

■ **Récompense du perfectionnement des compétences :**

il existe de solides arguments en faveur d'un réexamen des incitatifs au développement des compétences, en particulier les multiplicateurs des contributions au développement des compétences et à la formation. La révision de la politique des multiplicateurs pour élargir l'admissibilité encouragerait les entreprises à investir plus largement dans la main-d'œuvre. L'augmentation du multiplicateur autochtone, à son tour, garantirait un solide soutien continu à la participation autochtone. De tels ajustements pourraient rendre la Politique des RIT plus efficace pour renforcer les compétences et les capacités nécessaires dans le secteur de la défense.

■ **Simplification de l'administration :**

des processus d'approbation plus clairs et plus prévisibles réduiront l'incertitude. La vérification du crédit pourrait être simplifiée. La définition et la vérification des petites et moyennes entreprises pourraient être rendues plus pratiques. Enfin, certaines politiques des RIT peuvent créer des fardeaux administratifs et financiers disproportionnés pour les petites entreprises. L'ajustement de ces règles pourrait faciliter la participation de ces entreprises, réduire la complexité et mieux soutenir leur croissance et leur innovation.

De façon plus générale, l'industrie canadienne de la défense soutient depuis longtemps que l'approche actuelle en matière de RIT est trop axée sur la conformité, se concentrant étroitement sur la question de savoir si les entrepreneurs respectent les exigences contractuelles plutôt que sur l'intention de la Politique des RIT. En modernisant la Politique, il y a une occasion importante de prioriser les activités qui renforcent les capacités nationales, favorisent l'innovation, créent des emplois durables, soutiennent les chaînes d'approvisionnement, la R-D et les exportations, et permettent une plus grande souplesse dans la façon dont la valeur est reconnue. Dans ce modèle, la Politique des RIT guiderait les entreprises vers des initiatives qui maximisent les résultats à long terme, et le succès serait mesuré par les emplois, les compétences et les exportations plutôt que par des paramètres de conformité étroits. Le gouvernement a l'intention d'entreprendre des réformes qui établissent un meilleur équilibre entre les critères et les résultats stratégiques.

MESURES CLÉS

Afin de maximiser la contribution de l'approvisionnement en matière de défense à la croissance et au dynamisme de l'infrastructure industrielle de défense du Canada, le gouvernement mettra de l'avant un ensemble de réformes de la Politique des RIT. ISDE publiera les changements apportés à la Politique des RIT au début de 2026. Les principaux changements proposés sont présentés en annexe.

Investissement ciblé pour renforcer un secteur canadien de la défense novateur

Les pays qui prennent leur défense nationale au sérieux investissent également dans l'écosystème complet qui sous-tend une industrie de défense résiliente : soutien à la R-D et à l'innovation, création et protection de la propriété intellectuelle (PI), soutien pour assurer le dynamisme du secteur des (PME), soutien aux exportations, et développement d'une main-d'œuvre hautement qualifiée. Tous ces éléments seront essentiels à la Stratégie industrielle de défense du Canada.

Soutenir la R-D et l'innovation dans le domaine de la défense

La nature changeante de la guerre est en train de remodeler la sécurité mondiale. Les conflits s'étendent désormais au-delà des champs de bataille traditionnels dans le cyberspace, l'espace et le domaine numérique, alimentés par des technologies telles que l'IA, les systèmes quantiques et autonomes, la robotique et les capacités cybernétiques et spatiales avancées. Les pays s'efforcent d'exploiter les innovations commerciales non seulement pour sauvegarder leur souveraineté, mais aussi pour tirer parti des avantages économiques qu'elles procurent.

Le gouvernement s'est engagé à positionner le Canada à l'avant-garde mondiale de la R-D et de l'innovation en matière de défense. Pour ce faire, il faudra adopter une approche globale allant de la recherche fondamentale au développement et à la démonstration de technologies dans le domaine, en passant par la recherche et le développement appliqués, et, en fin de compte, permettre l'expansion et la commercialisation des entreprises canadiennes. Le Canada doit également s'améliorer pour faire sortir rapidement les découvertes les plus importantes du laboratoire et les mettre en application dans le monde réel, et pour repousser les frontières de la découverte à haut risque et à haut rendement.

Tirer parti de la recherche collégiale et universitaire axée sur les chercheurs

La science fondamentale et axée sur les chercheurs joue un rôle essentiel dans l'avancement des connaissances et l'innovation. Cette recherche se déroule dans les collèges et les universités de calibre mondial du Canada, et reçoit des milliards de dollars par année par l'entremise des conseils subventionnaires fédéraux de la recherche – le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, le Conseil de recherches en sciences humaines et les Instituts de recherche en santé du Canada – ainsi que de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) et d'autres organisations. Dans le budget de 2025, le gouvernement a renforcé son engagement envers la recherche en accordant plus de 1,6 milliard de dollars en nouveaux fonds pour attirer et équiper des chercheurs de calibre mondial.

Le gouvernement continuera d'appuyer la recherche axée sur la découverte tout en établissant des mécanismes pour mieux relier les universités et les collèges aux priorités de la défense. À cette fin, un nouveau Conseil consultatif sur la science et la recherche pour la défense réunira des leaders du secteur postsecondaire canadien avec des partenaires fédéraux clés : le ministère de la Défense nationale, ISDE, les trois conseils subventionnaires, la FCI, le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) et BOREALIS. Le Conseil s'efforcera de renforcer la collaboration avec le milieu de la recherche, d'explorer les domaines d'harmonisation avec les priorités de la défense et d'intégrer les incubateurs et les centres d'essai dans les filières d'innovation de la Défense nationale.

Soutenir le développement, la démonstration et le prototypage

Le gouvernement redoublera d'efforts pour faire passer les découvertes à des niveaux de maturité technologique plus élevés grâce au développement, à la démonstration et au prototypage. Il investira 244 millions de dollars dans des PME par l'entremise d'un nouveau volet d'aide à l'industrie de la défense du Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) du CNRC afin de les aider à faire progresser les technologies de défense et à double usage. Dans la mesure du possible, le gouvernement ouvrira également l'accès de l'industrie canadienne aux champs de tir, aux zones d'entraînement et aux environnements opérationnels des Forces armées canadiennes comme bancs d'essai pour de nouvelles capacités.

Stimuler la commercialisation et la mise à niveau

Le gouvernement appuiera davantage les entreprises canadiennes à mesure qu'elles commercialisent et développent de nouvelles découvertes. Au besoin, sous la direction de l'AID, nous établirons ou renforcerons des voies d'approvisionnement novatrices dans le cadre de programmes phares de soutien à l'industrie, y compris le Programme d'innovation pour la défense (IDeS) et Solutions innovatrices Canada (SIC), afin de permettre aux Forces armées canadiennes d'acquérir rapidement de nouvelles technologies de défense canadiennes. Il est également possible d'améliorer l'accès des entreprises canadiennes aux aides fédérales existantes en établissant l'ordre de priorité et en accélérant les projets de défense dans le cadre du Fonds de réponse stratégique, du Programme de développement des technologies spatiales de l'Agence spatiale canadienne et du PARI du CNRC.

Comblent les lacunes critiques en matière d'innovation

Pour que la recherche appuie notre défense nationale, elle doit être adaptée. Cela signifie qu'il faut combler les lacunes critiques le plus rapidement possible. Le gouvernement a annoncé ou lancé de nouveaux programmes pour combler les principales lacunes en matière de recherche dans des domaines tels que les technologies quantiques, les minéraux critiques et les drones. La technologie des drones, en particulier, progresse rapidement. Comme le monde l'a vu en Ukraine, les drones changent la nature de la guerre. Il est essentiel que le Canada soit un chef de file dans la recherche sur les drones et la lutte contre les drones. À cette fin, le gouvernement établira un centre d'innovation en matière de drones au CNRC.

Mettre en place un mécanisme clé pour accélérer le développement et le déploiement : BOREALIS

Au cœur de la stratégie de recherche pour la défense du gouvernement se trouve BOREALIS, le Bureau de recherche, d'ingénierie et de leadership avancés en matière d'innovation et de science. Le développement d'innovations de pointe en matière de défense exige de la rapidité, de l'agilité et une tolérance au risque. Il doit être dirigé par des équipes spécialement constituées dans les domaines de la recherche, de l'industrie, du gouvernement et de l'armée. Et il exige l'accès à des laboratoires et à des espaces de travail partagés sécurisés, ainsi que des mécanismes de financement et de passation de marchés novateurs.

Avec un investissement initial de 68,2 millions de dollars sur trois ans dans le cadre du budget de 2025, BOREALIS fournira ces outils. Il jouera un rôle central dans la coordination et l'accélération de la recherche et de l'innovation en matière de défense, en particulier dans les technologies de pointe telles que l'intelligence artificielle, l'informatique quantique et la cybersécurité, afin de renforcer les capacités de défense souveraines du Canada. Dans le cadre de cet effort, BOREALIS établira un réseau national de centres sécurisés d'innovation pour la défense, des sites où les chercheurs universitaires ayant une attestation de sécurité pourront mieux collaborer avec le gouvernement et l'industrie dans un environnement sécurisé.

MESURES CLÉS

Afin de promouvoir l'excellence en matière de R-D liée à la défense, le gouvernement :

- établira un nouveau Conseil consultatif de la défense en matière de science et de recherche en 2026;
- investira 244 millions de dollars dans des PME par l'entremise d'un volet d'aide à l'industrie de la défense du PARI du CNRC pour les aider à faire progresser les technologies de défense et à double usage. Dans la mesure du possible, il ouvrira également l'accès de l'industrie canadienne aux champs de tir, aux zones d'entraînement et aux environnements opérationnels des Forces armées canadiennes;
- créera un centre d'innovation sur les drones au début de 2026 au CNRC avec un investissement de 105 millions de dollars sur trois ans, et fera également l'acquisition d'une nouvelle plateforme de R-D grâce à un investissement de 460 millions de dollars sur cinq ans;
- publiera une feuille de route détaillée pour la mise en place de BOREALIS et sélectionnera la première série de projets de recherche financés d'ici le troisième trimestre de 2026.

Bâtir un secteur de la défense dynamique et entrepreneurial pour les PME

Les PME représentent 92 % de l'infrastructure industrielle de défense du Canada et 40 % de ses emplois. Comme il a été annoncé dans le budget de 2025, le gouvernement lance la nouvelle plateforme de défense de 4 milliards de dollars à la Banque de développement du Canada (BDC). Ce programme fournira des services de capital-risque et de conseil aux entreprises du secteur de la défense, ce qui aidera les PME à vendre dans les chaînes d'approvisionnement de la défense et de la sécurité et à développer de nouvelles technologies. De plus, le gouvernement s'engage à verser 357,7 millions de dollars pour établir une nouvelle Initiative régionale d'investissement dans la défense par l'entremise des agences de développement régional (ADR) du Canada. Cette initiative appuiera la croissance et l'intégration des PME dans les chaînes d'approvisionnement nationales et internationales en matière de défense.



MESURES CLÉS

Pour soutenir des PME du secteur de la défense solides, le gouvernement ::

- mettra en œuvre l'Initiative régionale d'investissement dans la défense, d'une valeur de 357,7 millions de dollars, au début de 2026 pour soutenir la croissance et l'intégration des PME dans les chaînes d'approvisionnement nationales et internationales de la défense;
- mettra en œuvre au début de 2026 l'investissement de 4 milliards de dollars au moyen de la plateforme de défense de BDC pour fournir des prêts, du capital-risque et des services consultatifs pour aider les PME à contribuer aux capacités de défense et de sécurité du Canada.

Accorder la priorité à la propriété, à la protection et à l'accès au Canada en matière de propriété intellectuelle

Le gouvernement reconnaît que la propriété intellectuelle (PI) et les données sont à la base de la capacité souveraine, permettant aux entreprises canadiennes de prendre de l'expansion, d'être concurrentielles à l'échelle mondiale et de devenir des championnes nationales. La Stratégie renforcera la position du Canada en matière de PI dans les technologies de défense et les technologies à double usage en aidant l'industrie à comprendre, à sécuriser et à exploiter la PI et les données, y compris en intégrant les considérations relatives à la PI dans les cadres d'approvisionnement et de partenariat et en élargissant le soutien aux entreprises qui cherchent à protéger leur PI. Ces mesures aideront les innovateurs canadiens à protéger leur PI pendant qu'ils commercialisent leurs idées et qu'ils sont concurrentiels à l'échelle internationale.

Le Canada acquerra également un avantage en matière de PI grâce à l'approvisionnement stratégique auprès d'entreprises canadiennes ou, lorsqu'il n'existe pas encore de solutions nationales, grâce à des partenariats avec des pays alliés et des partenaires. Les approvisionnements dirigés par l'AID protégeront les intérêts du Canada en matière de transfert de connaissances, de droits PI et d'accès, en veillant à ce que les industries canadiennes acquièrent le savoir-faire technique nécessaire pour exploiter, entretenir et réparer les technologies à long terme.



MESURES CLÉS

Afin de renforcer la production et le contrôle souverain de la PI de la défense canadienne, le gouvernement :

- améliorera le soutien offert aux entreprises canadiennes du secteur de la défense et de la sécurité par l'entremise d'Élever la PI et d'autres programmes afin de permettre aux PME canadiennes de comprendre, de gérer et d'exploiter la PI, et de s'assurer qu'elle peut être optimisée pour les technologies de défense et à double usage;
- accordera plus particulièrement la priorité à la propriété, à la protection et à l'accès au Canada en matière de PI dans les processus d'approvisionnement de défense dans le cadre du nouveau cadre CONSTRUIRE-COLLABORER-ACHETER.

ACCROÎTRE LA PROMOTION ET LE SOUTIEN DES EXPORTATIONS

Le soutien du gouvernement aux exportations de défense a été limité, et le Canada n'a pas toujours réussi à tirer parti des possibilités d'exportation offertes par des marchés alliés et aux vues similaires. Cela doit changer. Le Canada cherchera activement les occasions d'accroître ses exportations de défense. L'AID tiendra également compte du potentiel d'exportation dans la sélection de ses fournisseurs. En outre, le gouvernement prendra d'autres mesures.

- **Meilleure coordination pangouvernementale :** le nombre d'intervenants participant aux exportations liées à la défense exige une coordination. Les principaux ministères fédéraux doivent collaborer plus étroitement avec l'industrie – y compris l'Association des industries canadiennes de défense et de sécurité et l'Association des industries aérospatiales du Canada – afin de prioriser le soutien aux possibilités d'exportation et de coordonner les efforts de défense des intérêts à l'étranger. Cela comprend la mise sur pied d'équipes spécialisées qui peuvent soutenir plus efficacement les soumissions canadiennes pour les grands contrats internationaux.
- **Soutien accru aux entreprises canadiennes qui vendent à l'étranger :** lorsqu'il s'agit de vendre des capacités canadiennes, le pays a besoin d'une plus grande présence sur le terrain, c'est-à-dire un plus grand nombre de délégués commerciaux faisant la promotion des produits de l'industrie, en particulier en Europe et au Royaume-Uni. Pour ce faire, il faut demander aux attachés de défense canadiens et aux autres représentants de la Défense d'appuyer plus efficacement les initiatives de promotion du commerce. La présence canadienne sera ainsi plus forte et plus visible dans les grands salons professionnels internationaux de la défense et de l'aérospatiale. Un meilleur soutien aux possibilités d'exportation signifie également des efforts plus importants pour accueillir les acheteurs étrangers au Canada.

MESURES CLÉS

Afin de soutenir un marché d'exportation solide pour les produits et les services de défense canadiens, le gouvernement :

- mettra sur pied une unité spécialisée chargée de diriger et de coordonner une nouvelle stratégie pangouvernementale qui stimulera les exportations de défense canadiennes et dirigera la mise sur pied de nouvelles équipes de négociation qui se consacreront à la recherche de contrats de défense internationaux de grande valeur;
- augmentera considérablement le soutien financier aux efforts visant à promouvoir les exportations, à ajouter de nouveaux délégués commerciaux au Royaume-Uni et dans les principaux marchés de l'Union européenne et à accroître la présence du Canada dans les grands salons professionnels mondiaux de la défense et de l'aérospatiale.

AMÉLIORER LE PERFECTIONNEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Une base industrielle canadienne solide capable de construire l'équipement dont le Canada a besoin dans le domaine militaire aura besoin de dizaines de milliers de nouveaux travailleurs formés pour pourvoir les emplois spécialisés et bien rémunérés qui seront créés. Pour relever ce défi, le gouvernement exécutera un programme exhaustif de compétences en matière de défense axé sur quatre priorités fondamentales.

- **Bâtir le bassin de talents de l'industrie de la défense** : le gouvernement prendra des mesures décisives pour améliorer les compétences et recycler les travailleurs actuels, attirer les jeunes dans l'industrie et élargir les possibilités d'apprentissage et de métiers, afin de renforcer le bassin de talents pour la base industrielle de défense du Canada. Il modernisera les programmes fédéraux de perfectionnement des compétences afin de donner la priorité aux compétences liées à la défense et de créer des occasions pour les jeunes d'acquérir de nouvelles compétences et d'acquérir de l'expérience de travail dans le secteur. Il collaborera avec les provinces et les territoires pour s'assurer que la défense est une priorité claire pour le soutien dans le cadre du nouveau financement de programme de 450 millions de dollars pour les travailleurs touchés par les tarifs douaniers et les changements du marché mondial. Enfin, un nouveau service d'apprentissage sera mis en place pour garantir que la main-d'œuvre est prête à construire des infrastructures et à soutenir les entreprises. Les entreprises du secteur de la défense seront une priorité de ce nouveau service.
- **Investir dans les besoins urgents du secteur de la défense sur le plan des compétences** : le gouvernement a annoncé dans le budget de 2025 un investissement de 383 millions de dollars sur cinq ans pour établir de nouvelles alliances sectorielles qui réunissent les employeurs, les syndicats et les groupes industriels afin d'élaborer des stratégies visant à soutenir les entreprises et les travailleurs dans un marché du travail en évolution. Le gouvernement s'est également engagé à verser 5 milliards de dollars au Fonds de réponse stratégique pour aider les entreprises à s'adapter, à se diversifier et à croître en réponse aux tarifs douaniers, aux pressions commerciales et à d'autres défis. Dans le cadre du programme canadien de compétences en matière de défense, le gouvernement accordera la priorité au perfectionnement des compétences liées à la défense.
- **Accroître l'offre de main-d'œuvre qualifiée** : le gouvernement accordera la priorité aux compétences recherchées du secteur de la défense dans le cadre de la modernisation de ses stratégies relatives au marché du travail et à l'immigration. Il collaborera avec les provinces et les territoires pour améliorer la mobilité de la main-d'œuvre partout au Canada et améliorer la reconnaissance des titres de compétences étrangers. Tout en élargissant le bassin de talents au pays, le gouvernement se concentrera également sur l'élargissement du bassin de travailleurs qualifiés par l'entremise du Programme des travailleurs qualifiés (fédéral), du Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral) et du Volet des talents mondiaux.
- **Établir des partenariats pour fournir des compétences en matière de défense** : les partenariats avec les provinces et les territoires, ainsi qu'avec les détenteurs de droits des Premières Nations, Inuits et Métis, seront essentiels pour constituer et maintenir la main-d'œuvre dont l'industrie de la défense du Canada a besoin. Le gouvernement collaborera avec les provinces et les territoires, ainsi qu'avec les détenteurs de droits des Premières Nations, Inuits et Métis, afin d'harmoniser les parcours de formation, d'élargir les mesures de soutien et de veiller à ce que l'industrie de la défense et le personnel militaire puissent accéder aux ressources dont ils ont besoin.

MESURES CLÉS

Afin de former la main-d'œuvre de la défense de l'avenir, le gouvernement mettra en œuvre un programme canadien de compétences en matière de défense axé sur quatre priorités clés : renforcer le bassin de talents de l'industrie de la défense; investir dans les besoins urgents du secteur de la défense sur le plan des compétences; accroître l'offre de main-d'œuvre qualifiée; établir des partenariats avec les provinces, les territoires et les détenteurs de droits autochtones. Les politiques et les programmes fédéraux, ainsi que les fonds existants et nouveaux, seront harmonisés à l'appui du programme.

Sécurisation des chaînes d'approvisionnement pour les intrants et les biens clés

Bien que les efforts visant à localiser la production et à renforcer la fabrication nationale soient au cœur de la Stratégie industrielle de défense du Canada, notre sécurité nationale dépendra également d'efforts soutenus pour renforcer la sécurité de la chaîne d'approvisionnement au pays et avec des alliés de confiance.

Protéger les principaux biens et technologies du Canada

Une première étape clé pour sécuriser les chaînes d'approvisionnement du Canada consiste à s'assurer que nos cadres juridiques et stratégiques aident à les protéger contre les acteurs étatiques hostiles. Le Canada dispose d'un ensemble solide d'outils législatifs et stratégiques pour protéger ses technologies, ses recherches et son savoir-faire les plus sensibles contre les acteurs malveillants. Les plus importants sont la Loi sur Investissement Canada, la Loi sur les licences d'exportation et d'importation et la Loi sur les banques, ainsi que des cadres tels que les Lignes directrices sur la sécurité nationale pour les partenariats de recherche et la Politique sur la recherche en technologies sensibles et sur les affiliations préoccupantes. Le gouvernement fera preuve de vigilance pour veiller à ce que ces lois et politiques soient appliquées efficacement et adaptées à l'objectif.

Renforcer la chaîne d'approvisionnement nationale de la défense

La deuxième étape clé consiste à investir continuellement dans le renforcement des chaînes d'approvisionnement du Canada. À cette fin, conjointement avec l'AID, le ministère de la Défense nationale met sur pied le programme Résilience de l'industrie canadienne de la défense (RICD). Le nouveau RICD fournira un soutien ciblé aux entreprises canadiennes afin d'accroître leur capacité de production de biens, d'équipement, de services et de matériaux liés à la défense. Dans un premier temps, l'accent sera mis sur l'aide offerte aux entreprises canadiennes de sorte à accroître leur capacité de production de défense de munitions et d'explosifs, y compris les composants et les matériaux. L'un des composants clés des munitions modernes est la nitrocellulose, un propulseur utilisé dans une grande variété d'armes à feu et d'artillerie. L'une des priorités du RICD sera d'établir une capacité de production canadienne de nitrocellulose, dont la production commencera en 2029.

Accéder aux matières premières essentielles : acier, aluminium et minéraux critiques

Le Canada prendra également les mesures nécessaires pour assurer un approvisionnement canadien en matières premières essentielles, soit l'acier, l'aluminium et les minéraux critiques. Ces intrants sont essentiels à la chaîne d'approvisionnement de la défense, et le Canada en a en abondance. L'approvisionnement de ces matériaux auprès du Canada renforcera non seulement notre souveraineté, mais procurera également des avantages économiques, y compris des emplois bien rémunérés, dans les collectivités et les régions de tout le pays. Cela sera au cœur du mandat de l'AID dans le processus d'approvisionnement.

■ Acier et aluminium :

dans la foulée des tarifs douaniers imposés par les États-Unis, le gouvernement s'est engagé à travailler avec l'industrie pour aider les producteurs d'acier et d'aluminium à se réorienter et à se rééquiper afin de fabriquer les catégories d'articles et les produits requis par le secteur de la défense du Canada. Il s'agit d'une solution avantageuse pour tous qui permet de maintenir les emplois et la capacité industrielle tout en renforçant la souveraineté du Canada. Le gouvernement s'est engagé à investir 5 milliards de dollars dans le Fonds de réponse stratégique afin d'offrir un soutien souple et à grande échelle aux industries touchées par les tarifs douaniers américains, notamment les secteurs de la construction automobile, de l'acier, de l'aluminium et de la fabrication de produits forestiers..

■ Minéraux critiques :

parmi les douze matières premières essentielles à la défense cernées par l'OTAN, le Canada en produit dix, dont l'aluminium, le gallium, le germanium, le graphite et le tungstène. Le Canada est un producteur mondial de plus de 60 minéraux et métaux et possède les plus importants gisements d'uranium à haute teneur au monde, une ressource de plus en plus stratégique pour la défense et la sécurité du Canada et de ses Alliés. Alors que la demande mondiale s'accélère et que la concurrence géopolitique s'intensifie, la sécurisation des chaînes d'approvisionnement liées à ces minéraux critiques est devenue un impératif stratégique. Le gouvernement présentera des plans visant à accroître la production, le traitement, le stockage et l'approvisionnement en minéraux critiques pour la défense, tout en appuyant une action coordonnée avec les Alliés par l'intermédiaire d'initiatives telles que l'Alliance sur la production de minéraux critiques du G7 et des efforts menés par l'OTAN.

Assurer un approvisionnement en contre-mesures médicales canadiennes

Nos alliés ont établi un lien explicite entre l'état de préparation à la biodéfense et aux contre-mesures médicales et leur sécurité économique et nationale, en élaborant de nouvelles stratégies et de nouveaux mécanismes pour faire progresser ces travaux. Le Canada a pris des mesures similaires en créant Préparation aux crises sanitaires Canada et le nouveau Fonds des sciences de la vie afin de collaborer avec des partenaires internationaux et de soutenir l'élaboration et la production de contre-mesures médicales. Afin de renforcer davantage la résilience du Canada aux urgences sanitaires, le gouvernement soutiendra des investissements ciblés dans l'innovation, l'infrastructure et le perfectionnement de la main-d'œuvre dans le domaine des sciences de la vie. Le gouvernement étudiera également des mécanismes permettant de constituer des réserves et d'améliorer la coordination avec les alliés afin d'assurer la continuité des fournitures médicales essentielles en cas de perturbations ou d'urgences mondiales.

MESURES CLÉS

Afin de sécuriser les chaînes d'approvisionnement pour les principaux intrants et biens, le gouvernement :

- lancera le nouveau programme Résilience de l'industrie canadienne de la défense (RICD) et y effectuera les premiers investissements en 2026 pour aider à sécuriser des chaînes d'approvisionnement clés à l'intention des Forces armées canadiennes, dont l'un des principaux objectifs sera de développer une capacité nationale de production de nitrocellulose, qui devrait commencer en 2029;
- publiera, d'ici le deuxième trimestre de 2026, sa stratégie visant à accroître la production, le traitement, la constitution de réserves et l'approvisionnement en minéraux critiques pour la défense, tout en appuyant une action coordonnée avec les Alliés dans le cadre d'initiatives telles que l'Alliance sur la production de minéraux critiques du G7 et les efforts de constitution de réserves de l'OTAN;
- accordera la priorité au financement du Fonds de réponse stratégique et du Fonds des sciences de la vie afin d'aider les secteurs stratégiques clés à participer à la Stratégie industrielle de défense du Canada, ce qui pourrait inclure des projets de transformation à grande échelle pour aider les secteurs de l'acier et de l'aluminium à s'orienter vers la fabrication d'intrants clés de la défense, ainsi que des investissements visant à établir et à élargir une capacité essentielle en matière de biodéfense et de contre-mesures médicales;

Collaboration avec les principaux partenaires nationaux, y compris dans le nord et l'arctique du Canada

Les objectifs du Canada en matière de défense ne peuvent être atteints en travaillant de manière isolée. La réussite nécessitera une collaboration étroite avec les partenaires nationaux au-delà de l'industrie, y compris les provinces et les territoires, les détenteurs de droits autochtones et les collectivités partout au Canada. Ce sera particulièrement vrai dans le Nord canadien : les changements climatiques ouvrent progressivement de nouvelles routes maritimes, ce qui crée des possibilités aux fins d'exploration des ressources et de transport maritime, mais expose également le Nord canadien à la concurrence et à l'ingérence d'acteurs étatiques et non étatiques. Le Canada est déterminé à affirmer sa souveraineté, à renforcer ses capacités de défense et de surveillance du Nord de même qu'à approfondir sa coopération avec ses alliés pour dissuader les menaces émergentes dans le Nord et l'Extrême-Arctique et, si nécessaire, se défendre contre celles-ci.

Collaborer avec les provinces et les territoires

Les provinces et les territoires doivent être des partenaires clés dans la mise en œuvre réussie de la Stratégie industrielle de défense du Canada. Le gouvernement établira de nouveaux mécanismes fédéraux-provinciaux-territoriaux axés sur le développement de l'industrie de la défense, la planification de la main-d'œuvre et les priorités en matière d'infrastructure tout en tirant parti des mécanismes connexes existants. Grâce à ces mécanismes, les provinces et les territoires recevront un préavis des grands projets d'infrastructure de défense afin de mieux harmoniser la demande de matériaux et de métiers spécialisés dans les communautés des bases et des escadres. Le gouvernement fera également des investissements conjoints avec ses partenaires provinciaux et territoriaux dans l'éducation, les programmes de STIM, les métiers spécialisés et les partenariats entre les Forces armées canadiennes et les collèges afin de renforcer les bassins régionaux de main-d'œuvre de la défense. En outre, des efforts seront déployés pour accélérer la reconnaissance des titres de compétences et la mobilité de la main-d'œuvre, afin que les travailleurs qualifiés puissent se déplacer sans heurts pour répondre aux exigences de la défense.

Collaborer avec les détenteurs de droits des Premières Nations, Inuits et Métis

Le gouvernement est résolument déterminé à mobiliser les peuples autochtones au moyen de consultations précoces à la fois importantes et respectueuses fondées sur des relations de nation à nation, entre les Inuits et la Couronne et de gouvernement à gouvernement. Cette approche reconnaît les droits, les titres et la gouvernance des Premières Nations, des Inuits et des Métis, et maintient les obligations de la Couronne. Notre stratégie tiendra compte de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, des traités, des ententes sur les revendications territoriales et de l'autonomie gouvernementale, ainsi que de la Politique de l'Inuit Nunangat et de la directive du Cabinet sur sa mise en œuvre, à l'aide d'approches fondées sur la distinction qui honorent les priorités uniques de chaque nation autochtone. Le Comité de partenariat entre les Inuits et la Couronne servira de tribune pour la mise en œuvre de la stratégie du point de vue des Inuits, guidé par un plan d'action Inuit fondé sur les distinctions.

Le gouvernement encouragera la participation des Autochtones aux chaînes d'approvisionnement, au développement des infrastructures et à l'approvisionnement, en soutenant les entreprises autochtones par l'entremise de contrats directs, de partenariats public-privé et d'initiatives d'investissement régional. La Stratégie industrielle de défense du Canada accordera la priorité au bien-être et au développement économique des peuples autochtones, dans le but de renforcer les collectivités et de veiller à ce qu'elles jouent un rôle central dans la reconstruction de la base industrielle de défense du Canada.

COLLABORER AVEC LES PARTENAIRES DU NORD ET DE L'ARCTIQUE

Les collectivités éloignées et du Nord sont essentielles à la défense et à la souveraineté du Canada, en particulier dans l'Arctique, où des infrastructures fiables sous-tendent la capacité des Forces armées canadiennes à répondre aux menaces, à affirmer la souveraineté et à soutenir les populations locales.

Le gouvernement reconnaît la nécessité de renforcer la souveraineté du Canada dans l'Arctique. À l'heure actuelle, l'infrastructure du Nord est mise à rude épreuve et ne suffit pas pour répondre à l'ampleur et à la complexité des activités militaires, industrielles et civiles. Afin de combler cette lacune, il faut des investissements résilients au climat, stratégiquement situés et capables de soutenir des objectifs à double usage, en conciliant la disponibilité opérationnelle et les retombées socioéconomiques pour les communautés nordiques et autochtones. La mobilisation des Autochtones sera au cœur de l'approche du gouvernement visant à construire l'infrastructure nécessaire liée à la défense dans le Nord, en garantissant que les investissements respectent les droits, fassent progresser la réconciliation et procurent des avantages concrets et durables aux collectivités, notamment par l'amélioration des transports, des communications, de l'énergie et des occasions d'affaires.

Le programme des carrefours de soutien opérationnel du Nord (CSON) illustre cet engagement en action. Avec un échéancier prévu de 10 à 20 ans et un investissement de 2,67 milliards de dollars, le programme de CSON établira un réseau dispersé d'emplacements principaux et de terminaux secondaires pour fournir une infrastructure essentielle et un soutien logistique aux opérations militaires dans le Nord. Les sites, qui seront construits expressément pour leur fonction ou utiliseront de l'infrastructure existante si disponible, pourront accueillir d'autres organismes fédéraux, territoriaux et municipaux, créant ainsi des avantages polyvalents pour les collectivités. Le programme de CSON met l'accent sur la collaboration avec les partenaires autochtones, les collectivités nordiques et les gouvernements régionaux afin d'harmoniser les exigences opérationnelles militaires avec les priorités régionales communes. En fournissant des infrastructures à double usage, comme des aéroports, des ports maritimes, des capacités médicales et une production d'énergie de remplacement, le programme de CSON renforcera non seulement la position de défense du Canada, mais améliorera également le bien-être, la résilience et les possibilités économiques des collectivités.

Dans le cadre d'initiatives comme le programme de CSON, le gouvernement souligne son engagement à consulter les peuples autochtones et les communautés nordiques, à collaborer et à élaborer conjointement des solutions avec eux dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie industrielle de défense du Canada. Les investissements dans les infrastructures du Nord et de régions éloignées sont conçus non seulement pour appuyer les opérations de défense, mais aussi pour créer des avantages durables, reflétant une approche pangouvernementale qui intègre la souveraineté, la sécurité et la prospérité dans les régions arctiques et nordiques du Canada.



CONCLUSION

Cette stratégie représente un changement de paradigme pour le Canada – un changement de paradigme qui favorisera la collaboration entre le gouvernement et l'industrie à l'appui de notre sécurité nationale et de notre défense.

Cette Stratégie industrielle de défense ancre la mission générale du gouvernement qui consiste à bâtir une économie résiliente, novatrice et sûre, une économie qui protège la souveraineté, équipe les Forces armées canadiennes et la Garde côtière canadienne et favorise la prospérité économique de la population canadienne. Cette solide base industrielle contribuera, à son tour, à jeter les bases d'une économie plus résiliente et indépendante qui accorde la priorité aux entreprises et aux travailleurs canadiens.

PILIER I: RENOUVELLEMENT DE NOS RELATIONS AVEC L'INDUSTRIE

1. Afin de renouveler sa relation avec l'industrie de la défense du Canada :
 - a. l'Agence de l'investissement pour la défense dirigera la mise sur pied d'un forum consultatif permanent sur la défense, coprésidé par les ministres de la Défense nationale et de l'Industrie, ainsi que par le secrétaire d'État (Approvisionnement en matière de défense), afin d'offrir une tribune régulière et planifiée pour discuter avec l'industrie canadienne de la défense. Sous la direction de ces ministres, l'industrie aura de nouvelles possibilités de dialogue direct, notamment en matière d'approvisionnement, de participation, dans la mesure du possible, à des jeux de guerre et à des exercices opérationnels, et d'échanges entre l'industrie, le gouvernement et le personnel militaire. **[ISDE, MDN, SPAC-AID]**
 - b. le gouvernement investira pour accélérer considérablement le processus d'attestation de sécurité pour le personnel du secteur de la défense, établir un processus d'accréditation clair et normalisé pour les installations sécurisées exploitées par l'industrie; **[SPAC]**
 - c. le gouvernement aidera les partenaires de l'industrie à s'y retrouver dans les processus gouvernementaux en leur fournissant un service de guide-conseil, notamment en organisant périodiquement des journées de l'industrie entre la Défense nationale, les Forces armées canadiennes, l'Agence d'investissement pour la défense et Innovation, Sciences et Développement économique (ISDE) pour échanger de l'information; publier un répertoire régulièrement mis à jour des approvisionnements prévus afin de donner à l'industrie une visibilité précoce sur les possibilités; créer un service gouvernemental de guichet unique pour aiguiller les entreprises vers la ressource la plus appropriée au sein du gouvernement; et la mise en place d'un service de guide-conseil spécialisé d'ISDE pour les entreprises qui travaillent à des technologies de défense et à des technologies à double usage. **[ISDE, MDN, SPAC-AID]**

PILIER II: APPROVISIONNEMENT STRATÉGIQUE : L'AGENCE D'INVESTISSEMENT POUR LA DÉFENSE ET UN NOUVEAU CADRE CONSTRUIRE-COLLABORER-ACHETER

1. Afin de tisser des liens avec les champions canadiens de la défense, le gouvernement publiera un cadre pour cerner et intégrer certaines entreprises canadiennes de défense en tant que partenaires stratégiques clés, au plus tard à l'été 2026. [ISDE]
2. Pour s'assurer que l'approvisionnement en matière de défense contribue à la fois à la reconstruction des Forces armées canadiennes et à l'établissement d'une base industrielle de défense canadienne solide qui peut contribuer à la souveraineté du Canada et à la croissance de l'économie, l'Agence de l'investissement pour la défense (AID) appliquera le nouveau cadre CONSTRUIRE-COLLABORER-ACHETER du gouvernement à toutes les acquisitions futures en matière de défense [SPAC-AID] :
 - a. **CONSTRUIRE** : en ce qui concerne les forces du pays et les capacités souveraines clés, les nouveaux approvisionnements en matière de défense seront généralement accordés aux entreprises canadiennes pour des raisons de principe. Au besoin, les pouvoirs en matière d'approvisionnement et les cadres juridiques seront ajustés pour permettre la mise en œuvre de cette approche, y compris le recours à l'exception au titre de la sécurité nationale pour orienter des travaux vers des entreprises canadiennes.
 - b. **COLLABORER** : lorsque le Canada n'a pas de capacité de construction au pays ou qu'il y a un avantage à travailler conjointement avec des partenaires, il établira des partenariats avec des alliés de confiance et des entreprises multinationales pour fournir les capacités nécessaires aux Forces armées canadiennes. On accordera une priorité à la diversification des possibilités de partenariat du Canada, en se concentrant d'abord sur l'Europe et le Royaume-Uni. Les partenariats seront définis par un travail conjoint, une construction conjointe et le partage de technologies clés et de la propriété intellectuelle d'une manière qui renforce nos alliances et soutient la souveraineté canadienne.
 - c. **ACHETER** : lorsqu'il n'est pas possible de construire un produit au pays ou de s'associer à un allié, le Canada achètera de l'équipement auprès d'alliés, sous réserve de conditions rigoureuses qui stimuleront le réinvestissement dans la base industrielle de défense canadienne et assureront le contrôle souverain du Canada sur l'exploitation et le maintien des biens nouvellement acquis.
3. Afin de maximiser la contribution de l'approvisionnement en matière de défense à la croissance et au dynamisme de la base industrielle de défense du Canada, le gouvernement proposera un ensemble de réformes de la Politique des RIT. ISDE publiera les changements apportés à la Politique des RIT au début de 2026. [ISDE]

PILIER III: INVESTISSEMENT CIBLÉ POUR RENFORCER UN SECTEUR CANADIEN DE LA DÉFENSE NOVATEUR

Soutenir la R-D et l'innovation dans le domaine de la défense

- 1.** Afin de promouvoir l'excellence en matière de R-D sur le plan de la défense, le gouvernement :
 - a. établira en 2026 un nouveau conseil consultatif de la défense en matière de science et de recherche; **[ISDE, MDN]**
 - b. investira 244 millions de dollars dans des PME par l'entremise d'un volet d'aide à l'industrie de la défense du PARI du CNRC pour les aider à faire progresser les technologies de défense et à double usage et ouvrira, dans la mesure du possible, l'accès de l'industrie canadienne aux champs de tir, aux zones d'entraînement et aux environnements opérationnels des Forces armées canadiennes; **[CNRC]**
 - c. créera un Pôle d'innovation pour les drones au début de 2026 au CNRC à l'aide d'un investissement de 105 millions de dollars sur trois ans et fera l'acquisition d'une nouvelle plateforme de R-D grâce à un investissement de 460 millions de dollars sur cinq ans; **[CNRC]**
 - d. publiera une feuille de route détaillée pour la mise en place de BOREALIS et sélectionnera la première série de projets de recherche financés d'ici le troisième trimestre de 2026. **[MDN, ISDE]**

Bâtir un secteur de la défense dynamique et entrepreneurial pour les PME

- 2.** Pour soutenir un secteur de la défense solide des PME, le gouvernement :
 - a. mettra en œuvre l'Initiative régionale d'investissement dans la défense, dotée d'un budget de 357,7 millions de dollars, pour soutenir la croissance et l'intégration des PME dans les chaînes d'approvisionnement nationales et internationales de la défense; **[ADR]**
 - b. mettra en œuvre au début de 2026 l'investissement de 4 milliards de dollars au moyen de la plateforme de défense de BDC pour fournir des prêts, du capital-risque et des services consultatifs pour aider les PME à contribuer aux capacités de défense et de sécurité du Canada. **[BDC]**

Accorder la priorité à la propriété, à la protection et à l'accès au Canada en matière de propriété intellectuelle

- 3.** Afin de renforcer la production et le contrôle souverain de la propriété intellectuelle de la défense canadienne, le gouvernement :
 - a. améliorera le soutien aux entreprises canadiennes de défense et de sécurité par l'entremise d'ÉleverlaPI et d'autres programmes afin de permettre aux PME canadiennes de comprendre, de gérer et d'exploiter la propriété intellectuelle, et de s'assurer qu'elle peut être optimisée pour les technologies de défense et à double usage; **[ISDE]**
 - b. accordera particulièrement la priorité à la propriété, à la protection et à l'accès au Canada sur le plan de la propriété intellectuelle en ce qui concerne les processus d'approvisionnement en matière de défense qui s'inscrivent dans le nouveau cadre CONSTRUIRE-COLLABORER-ACHETER. **[SPAC-AID]**

Accroître la promotion et le soutien des exportations

- 4.** Afin de soutenir un marché d'exportation solide pour les produits et les services de défense canadiens, le gouvernement :
 - a. mettra sur pied une unité chargée de diriger et de coordonner une nouvelle stratégie pangouvernementale qui stimulera les exportations de défense canadiennes et dirigera la mise sur pied de nouvelles équipes de négociation qui se consacreront à la recherche de contrats de défense internationaux de grande valeur; **[AMC]**
 - b. augmentera considérablement le soutien financier aux efforts visant à promouvoir les exportations afin d'ajouter de nouveaux délégués commerciaux au Royaume-Uni et dans les principaux marchés de l'UE de même que d'accroître la présence du Canada dans les grands salons mondiaux de la défense et de l'aérospatiale. **[AMC]**

Améliorer le perfectionnement de la main-d'œuvre

- 5.** Afin de former la main-d'œuvre de la défense de l'avenir, le gouvernement mettra en œuvre un programme canadien de compétences en matière de défense axé sur quatre grandes priorités : renforcer le bassin de talents de l'industrie de la défense; investir dans les besoins urgents du secteur de la défense sur le plan des compétences; accroître l'offre de main-d'œuvre qualifiée; et établir des partenariats avec les provinces, les territoires et les détenteurs de droits autochtones. Les politiques et les programmes fédéraux, ainsi que les fonds existants et nouveaux, seront harmonisés à l'appui du programme. **[EDSC]**

PIILIER IV: SÉCURISATION DES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT POUR LES INTRANTS ET LES BIENS CLÉS

Afin de sécuriser les chaînes d'approvisionnement des principaux intrants et biens, le gouvernement :

- 1.** lancera le nouveau programme Résilience de l'industrie canadienne de la défense (RICD) et y effectuera les premiers investissements pour aider à sécuriser les chaînes d'approvisionnement clés à l'intention des Forces armées canadiennes, en 2026. L'un des principaux objectifs sera de développer une capacité nationale de production de nitrocellulose, qui devrait commencer en 2029; **[MDN]**
- 2.** accordera la priorité au financement du Fonds de réponse stratégique et du Fonds des sciences de la vie afin d'aider des secteurs stratégiques clés à participer à la Stratégie industrielle de défense du Canada, ce qui pourrait inclure des projets de transformation à grande échelle pour aider les secteurs de l'acier et de l'aluminium à s'orienter vers la fabrication d'intrants clés de la défense, ainsi que des investissements visant à établir et à élargir une capacité critique en matière de biodéfense et de contre-mesures médicales; **[ISDE]**
- 3.** publiera sa stratégie visant à accroître la production, le traitement, la constitution de réserves et l'approvisionnement en minéraux critiques pour la défense, tout en appuyant une action coordonnée avec les Alliés dans le cadre d'initiatives telles que l'Alliance sur la production de minéraux critiques du G7 et les efforts de constitution de réserves de l'OTAN, d'ici le deuxième trimestre de 2026. **[MDN]**

ANNEXE : CE QUE NOUS AVONS ENTENDU LORS DE NOS CONSULTATIONS

CONTEXTE

Depuis le début de 2025, le gouvernement a mené des consultations approfondies dans l'ensemble de l'écosystème de la défense et de l'innovation du Canada. Dans le cadre de tables rondes, de visites de sites, de sondages et de conférences, nous avons recueilli des points de vue de chefs de file de l'industrie, de partenaires internes, de provinces et territoires, d'universitaires et d'homologues alliés.

Ces engagements ont permis de dresser un tableau clair de ce que les intervenants attendent d'une stratégie industrielle de défense moderne : une stratégie qui permet aux Forces armées canadiennes (FAC) d'accéder aux capacités dont elles ont besoin, tout en veillant à ce que l'industrie de la défense du Canada demeure concurrentielle, résiliente et souveraine.

Les discussions ont porté sur les défis systémiques et sectoriels, qu'il s'agisse des réformes des politiques en matière d'approvisionnement et de retombées industrielles et technologiques (RIT), de la résilience de la chaîne d'approvisionnement, des investissements en R-D et du perfectionnement de la main-d'œuvre. Dans tous les forums, les participants ont exprimé un intérêt commun à renforcer le rôle du Canada en tant que partenaire de confiance et compétent en matière de défense, et à s'assurer que les investissements publics dans l'innovation et l'industrie appuient la disponibilité opérationnelle des FAC et la sécurité économique du Canada.

Les constatations résumées dans le présent rapport reflètent les priorités et les recommandations récurrentes exprimées tout au long de ces missions. Elles constituent le fondement d'une stratégie industrielle de défense éclairée par l'industrie, axée sur les capacités et l'obtention de résultats pour la défense et l'économie du Canada..

SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONSTATATIONS

Plusieurs thèmes ont émergé concernant ce que les intervenants considèrent comme des éléments essentiels d'une stratégie.

- 1. Capacités souveraines** : une définition claire jumelée à des investissements stratégiques dans les capacités de défense essentielles auxquelles le Canada doit assurer la sécurité d'accès, d'approvisionnement, d'entretien et de soutien.
- 2. Accent stratégique sur les secteurs clés** : détermination et priorisation des industries à forte valeur ajoutée. Les secteurs communs mentionnés comprenaient l'IA, le quantique, les minéraux critiques, les munitions, les systèmes spatiaux, l'aérospatiale et la construction navale.
- 3. Attestations de sécurité et échange de renseignements** : processus simplifiés pour faciliter l'obtention des attestations de sécurité et l'accès aux renseignements classifiés par les intervenants.
- 4. Mécanismes d'investissement et soutien à la R-D** : meilleur accès aux capitaux pour le secteur de la défense et le secteur à double usage, et mécanismes de financement améliorés pour soutenir l'innovation dans le domaine de la défense.
- 5. Réformes de l'approvisionnement et des RIT** : amélioration des processus d'approvisionnement pour assurer la stabilité et la transparence des entreprises canadiennes du secteur de la défense, et réformes de la politique des RIT pour mieux soutenir les secteurs stratégiques.
- 6. Partenariats internationaux et politiques d'exportation** : Accent mis davantage sur le renforcement de la position du Canada dans les chaînes d'approvisionnement mondiales de la défense, la promotion de l'industrie canadienne de la défense à l'étranger et l'amélioration des mécanismes de contrôle des exportations.
- 7. Sécurité de l'Arctique et du Nord** : infrastructure polyvalente pour soutenir la défense nationale et le développement économique dans le Nord.
- 8. Perfectionnement de la main-d'œuvre** : mesures visant à constituer une main-d'œuvre qualifiée capable de soutenir les technologies de défense émergentes et les besoins industriels.
- 9. Engagement simplifié et stratégique** : engagement plus efficace du gouvernement avec l'industrie.

POINTS SOULEVÉS

1. Définir et soutenir les capacités souveraines

Les intervenants ont insisté sur le fait que le Canada doit établir des critères clairs pour désigner les capacités souveraines et qu'il devrait se concentrer sur la production nationale, la sécurité de la chaîne d'approvisionnement et le contrôle de la propriété intellectuelle des capacités sélectionnées. Ils ont suggéré les points suivants :

- Une stratégie industrielle de défense devrait déterminer les capacités sur lesquelles le Canada doit exercer un contrôle souverain et une capacité de production.
- Les capacités souveraines devraient comprendre des services de soutien en service, de maintenance, de réparation et de révision.
- Les investissements antérieurs dans la production nationale (p. ex., véhicules blindés) se sont avérés fructueux et devraient être reproduits dans des domaines clés.
- Les capacités souveraines sont un signal du gouvernement indiquant que l'industrie devrait investir dans des domaines de capacités spécifiques et que la majeure partie de la production devrait se faire au Canada.

2. Accent stratégique sur les secteurs à forte valeur ajoutée

De nombreux intervenants ont fait valoir que la stratégie devrait soutenir les « gagnants » et défendre les forces sélectionnées stratégiquement, par exemple, au moyen d'une liste actualisée des capacités industrielles clés (CIC). De plus, plusieurs secteurs de l'industrie ont été systématiquement désignés comme des domaines d'intérêt potentiels tout au long des consultations.

- **IA** : le Canada est bien placé dans la recherche sur l'IA, mais il doit s'assurer que les entreprises canadiennes ont accès aux marchés publics.
- **Quantique** : le Canada peut être un chef de file dans le domaine de la technologie quantique, mais il doit soutenir ses principales entreprises de technologie quantique.
- **Minéraux critiques et résilience de la chaîne d'approvisionnement** : les États-Unis et leurs Alliés de l'OTAN accordent la priorité aux minéraux critiques, ce qui représente une occasion pour le Canada de faire preuve de leadership.
- **Construction navale et aérospatiale** : le maintien et l'expansion de la capacité de production nationale dans ces secteurs pourraient renforcer la souveraineté et la croissance économique.
- **Technologies spatiales** : le Canada a un avantage concurrentiel dans le domaine spatial, un secteur de plus en plus important pour la défense, mais qui nécessite des investissements constants pour maintenir sa compétitivité mondiale.
- **Munitions** : le Programme d'approvisionnement en munitions existe depuis des décennies et pourrait être renforcé par d'autres investissements.

Les intervenants ont également cerné d'autres capacités industrielles de défense qui devraient être soutenues au pays, notamment les navires de surface, les véhicules blindés de combat, les munitions complexes et munitions, les drones, les capacités anti-sous-marines, les systèmes C4ISR et d'alerte rapide, et la cybertechnologie.

3. Attestations de sécurité et échange de renseignements

Les processus d'attestation de sécurité demeurent un obstacle majeur à la mobilisation de l'industrie auprès des FAC, ainsi qu'à la coordination interministérielle. Parmi les questions soulevées, mentionnons les suivantes :

- L'incapacité des entreprises à obtenir des autorisations avant d'obtenir des contrats limite la recherche précoce et la participation à la recherche et au développement, en particulier pour les projets qui exigent que les entreprises détiennent des autorisations avant de pouvoir soumissionner.
- L'absence de locaux isolés pour matériel spécial (LIMS) et d'installations du programme d'accès spécial (PAS) au Canada restreint la collaboration sur les projets classifiés.
- Une culture du secret générale au sein du gouvernement, laquelle nuit à la capacité de l'industrie de prévoir les besoins des FAC en matière d'approvisionnement et d'y répondre.

Les intervenants ont plaidé en faveur d'une meilleure coordination interministérielle afin de réduire les obstacles dans le processus d'attestation, ainsi que d'une simplification des processus d'attestation pour les employés travaillant au sein d'entreprises canadiennes. De nombreux intervenants ont suggéré que les environnements du LIMS soient mis à la disposition des universités et des partenaires de l'industrie engagés dans la recherche et le développement afin de faciliter la collaboration et de stimuler l'innovation.

4. Mécanismes d'investissement et soutien à la R-D

Les intervenants ont déclaré qu'un manque relatif de capital limite la capacité du Canada à soutenir une industrie de défense concurrentielle, soulignant :

- un manque relatif de capitaux d'investissement patients et tolérants au risque au Canada pour soutenir les entreprises en démarrage qui recherchent des technologies profondes avec des applications de défense;
- un manque de coordination entre les programmes d'innovation existants du gouvernement;
- un décalage entre les programmes d'innovation et l'approvisionnement à long terme à grande échelle;
- de faibles plafonds de financement et des programmes d'innovation et de commercialisation stables et à long terme insuffisants.

Pour régler ces problèmes, les intervenants ont recommandé que le Canada élabore des outils de financement souples afin de mieux soutenir l'innovation, de la conceptualisation à la commercialisation, notamment :

- un fonds d'investissement pour la défense inspiré des initiatives de capital de risque gérées par le gouvernement dans des pays alliés;
- un financement accru à long terme de la R-D pour les secteurs stratégiques avec interaction et rétroaction des utilisateurs finaux et voies d'accès directes à l'approvisionnement;
- le renforcement de la collaboration entre les investissements du secteur privé et le financement gouvernemental afin d'améliorer le flux de capitaux vers les entreprises en démarrage du secteur de la défense;
- des investissements directs potentiels du gouvernement dans des entreprises ciblées;
- des mécanismes d'approvisionnement rapide pour permettre l'achat rapide de prototypes.

Les intervenants ont également souligné la nécessité d'un meilleur accès de l'industrie aux utilisateurs finaux des FAC afin d'accélérer la recherche et le développement, notant que la collaboration directe entre les innovateurs et les utilisateurs finaux des FAC aiderait les entreprises, en particulier les petites et moyennes entreprises (PME), à itérer et à affiner les programmes grâce aux essais, aux évaluations et aux commentaires des FAC. Ils ont déterminé que les groupes de travail périodiques et la participation régulière de l'industrie aux jeux de guerre et aux exercices des FAC pourraient s'avérer des forums importants pour collaborer davantage avec les utilisateurs finaux.

5. Réformes des politiques en matière d'approvisionnement et des RIT

Les intervenants ont souligné le rôle important que jouent les approvisionnements des FAC pour permettre aux entreprises de survivre, d'être concurrentielles et d'effectuer des activités de recherche et développement. Ils ont relevé plusieurs lacunes dans le cadre d'approvisionnement en matière de défense du Canada et des possibilités d'améliorer la Politique des RIT :

- L'absence d'une politique de fabrication au Canada permet aux entrepreneurs principaux d'orienter les travaux sur les plateformes canadiennes vers des entreprises étrangères, même lorsque des entreprises canadiennes pourraient effectuer le travail.
- La lenteur, le coût et l'imprévisibilité du processus d'approvisionnement créent des risques et de l'incertitude pour les entreprises (en particulier les PME), ce qui décourage les investissements et retarde l'adoption des technologies émergentes par les FAC.
- Les demandes pour les programmes d'innovation du gouvernement sont laborieuses, surtout pour les PME, et souvent ne mènent pas à des possibilités d'approvisionnement auprès des FAC.
- Les cycles d'approvisionnement de type « festin ou famine » font en sorte qu'il est difficile pour les PME de subvenir à leurs besoins après la livraison d'un marché.
- La dépendance actuelle à l'égard des acquisitions militaires sur étagère à l'étranger limite l'innovation et la croissance industrielle nationales.
- Le décalage entre la politique des RIT du Canada et les exigences opérationnelles des FAC donne parfois lieu à des activités qui ne répondent pas aux besoins des FAC.
- Alors que certains intervenants ont fait valoir que la Politique des RIT ajoute des coûts et de la complexité à l'approvisionnement et qu'elle peut parfois pénaliser les non-PME ou avoir un effet dissuasif sur la croissance, d'autres ont exprimé leur appréciation de la Politique des RIT, soulignant qu'elle est essentielle pour attirer les investissements des entreprises de premier plan vers les PME.
- Certaines PME ont signalé avoir de la difficulté à rencontrer et à obtenir des investissements de la part d'entreprises de premier rang qui ont des obligations en matière de RIT.

Les intervenants ont suggéré diverses mesures pour remédier à ces problèmes, notamment :

- la mobilisation de l'industrie plus tôt dans le processus d'approvisionnement;
- des exigences et des échéanciers clairement définis pour l'approvisionnement et un processus d'approvisionnement simplifié pour garantir que les contrats sont attribués plus efficacement;
- des règles d'approvisionnement qui permettent l'attribution d'un contrat à fournisseur unique lorsqu'une seule entreprise canadienne peut fournir la capacité (c.-à-d. excluant la concurrence étrangère);
- des modèles d'approvisionnement souples qui permettent une insertion rapide des capacités;
- des modifications aux programmes d'innovation afin que les technologies retenues puissent être achetées à la fin du défi et ne fassent pas l'objet d'un nouvel appel d'offres;
- une plus grande utilisation des contrats pluriannuels et des modèles de maintien du cycle de vie pour offrir une plus grande prévisibilité, car les engagements à long terme en matière d'achats et de mises à niveau justifient un investissement privé dans une capacité de fabrication de pointe;
- l'établissement de partenariats stratégiques avec des entreprises qui ne sont pas liées à des projets ou à des plateformes spécifiques;
- un examen et une réforme de la Politique des RIT, y compris l'examen de mesures supplémentaires qui encouragent l'intégration des produits canadiens dans des chaînes d'approvisionnement plus larges.

6. Renforcer les partenariats internationaux et les politiques d'exportation

Les intervenants ont souligné la nécessité pour le Canada d'accroître son rôle sur les marchés internationaux de la défense afin d'aider les entreprises canadiennes à faire face aux fluctuations de l'approvisionnement national et à accéder à des marchés plus importants pour accroître leurs activités. Pour ce faire, on doit :

- améliorer la coordination interministérielle afin de simplifier l'approbation des licences d'exportation;
- tirer parti de la Corporation commerciale canadienne pour accroître les exportations de défense;
- éliminer les obstacles réglementaires et autres obstacles qui empêchent les entreprises canadiennes de s'intégrer aux chaînes d'approvisionnement alliées;
- explorer les possibilités d'ententes de codéveloppement et de coproduction avec les principaux alliés;
- promouvoir les capacités de défense du Canada dans le cadre de salons professionnels et de forums internationaux afin d'attirer des investissements étrangers;
- permettre aux FAC et à d'autres représentants du gouvernement de défendre les industries de défense nationale à l'étranger;
- veiller à ce que le gouvernement du Canada soit le premier acheteur de produits et de services auprès des PME canadiennes novatrices afin de renforcer leur crédibilité auprès des acheteurs étrangers potentiels;
- mieux tirer parti de la Direction générale du commerce international d'Affaires mondiales Canada et des groupes gouvernementaux qui travaillent déjà dans des secteurs clés;
- créer de nouveaux postes de délégués commerciaux ou une enveloppe spéciale pour la promotion des exportations de défense.

7. Considérations relatives à la sécurité dans l'Arctique et le Nord

Compte tenu de l'importance croissante de l'Arctique, les intervenants ont recommandé que la nouvelle stratégie conserve une orientation stratégique dans la région et envisage :

- des investissements dans des infrastructures polyvalentes dans le Nord qui appuient à la fois la défense et le développement économique;
- un engagement régional accru avec les partenaires autochtones et territoriaux pour assurer la participation locale aux projets de défense;
- le renforcement des réseaux de logistique, d'énergie, de télécommunications et de transport dans le Nord;
- un investissement durable dans la défense dans l'Arctique pour soutenir la stabilité régionale à long terme.

8. Perfectionnement de l'effectif et maintien en poste des talents

Les intervenants ont soulevé des préoccupations concernant le manque de compétences dans l'industrie de la défense du Canada, soulignant la nécessité de faire ce qui suit :

- renforcer les programmes d'éducation et de formation axés sur la défense;
- encourager la participation des jeunes dans les domaines des STIM liés aux technologies de défense;
- améliorer les voies d'immigration pour les professionnels hautement qualifiés;
- mieux tirer parti des établissements postsecondaires canadiens pour promouvoir et maintenir en poste des étudiants hautement qualifiés;
- envisager des programmes d'échange entre le gouvernement du Canada et l'industrie pour favoriser la communication et une meilleure compréhension des exigences et des capacités.

Les intervenants ont souligné que les approvisionnements des FAC auprès d'entreprises canadiennes sont le meilleur outil pour favoriser le perfectionnement de la main-d'œuvre, car cela crée et soutient la demande de travailleurs canadiens au sein des entreprises canadiennes.

9. Engagement stratégique et rationalisé

Afin d'améliorer la collaboration entre le gouvernement et l'industrie, les intervenants ont proposé ce qui suit :

- organiser des événements de mobilisation fréquents et structurés, comme une journée de l'industrie du NORAD, où les représentants du gouvernement et les entreprises du secteur de la défense peuvent échanger des idées et des priorités;
- créer un cadre pour des consultations fréquentes entre l'industrie et les FAC, en assurant un dialogue et une transparence continus;
- encourager l'adoption d'une approche gouvernementale plus unifiée en matière de mobilisation de l'industrie;
- communiquer de façon proactive les besoins futurs en matière de capacités, les besoins liés à la capacité de base industrielle et les priorités en matière de R-D à l'industrie et au milieu universitaire.

CONCLUSION

L'élaboration de la Stratégie industrielle de défense du Canada a été éclairée par l'un des efforts de mobilisation les plus complets jamais entrepris dans le domaine de la politique industrielle et de défense du Canada, avec plus de 1 000 points de contact entre l'industrie, le gouvernement, le milieu universitaire et les partenaires provinciaux et territoriaux.

Ces discussions ont permis d'obtenir des renseignements fondés sur des données probantes pour s'assurer que la Stratégie répond directement aux besoins opérationnels des Forces armées canadiennes tout en renforçant la compétitivité et la résilience de l'infrastructure industrielle de défense du Canada.

Les intervenants ont constamment insisté sur la nécessité d'une définition claire des capacités souveraines, d'une plus grande agilité et prévisibilité en matière d'approvisionnement, et d'investissements soutenus dans l'innovation, la main-d'œuvre et la résilience de la chaîne d'approvisionnement.

Dans toutes les consultations, il y avait une forte harmonisation sur la voie à suivre : le Canada doit agir de manière décisive pour harmoniser ses politiques industrielles, technologiques et de sécurité afin d'assurer un accès fiable aux capacités essentielles, de renforcer ses partenariats avec ses alliés et de permettre aux entreprises canadiennes d'être concurrentielles et de pouvoir prendre de l'expansion à l'échelle mondiale.

Fondée sur ces vastes consultations, la Stratégie industrielle de défense du Canada représente un effort national unifié qui catalysera la base industrielle de défense du Canada, accélérera l'innovation, garantira les capacités nécessaires pour protéger la souveraineté du Canada et fera progresser son rôle de partenaire de confiance en matière de défense et de sécurité.

ANNEXE : POLITIQUE DES RIT – PRINCIPAUX CHANGEMENTS PROPOSÉS

1. Renforcer la base industrielle de défense du Canada

- Introduire une nouvelle **transaction d'investissement stratégique** pour encourager les investissements qui renforcent la capacité industrielle de défense du Canada et renforcent les capacités souveraines, soutiennent l'infrastructure ou impliquent un transfert de propriété intellectuelle.
- Appliquer des multiplicateurs améliorés pour les contributions à incidence élevée qui font progresser les priorités de la défense nationale.
- Reconnaître les investissements dans l'infrastructure pour mieux soutenir le renforcement des capacités à long terme.

2. Soutenir la croissance des entreprises canadiennes

- Mettre en place un **programme de stimulation des entreprises canadiennes** afin d'augmenter les crédits pour les investissements dans les entreprises canadiennes ayant **une valeur de contenu canadien (VCC) de 70 à 100 %** au moment de la vérification.
- Appliquer un **multiplicateur** pour le travail direct avec les petites et moyennes entreprises (PME) afin d'accélérer leur expansion et leur compétitivité.
- Mettre à jour le **type d'opération de ventes futures** pour stimuler le développement de la chaîne d'approvisionnement, y compris le crédit initial pour les investissements qui stimulent les ventes futures des entreprises canadiennes. Créditer les investissements internes selon les modalités existantes.

3. Améliorer la flexibilité et les outils pour les PME

- Introduire une catégorie **de petites et moyennes capitalisations**, donnant aux entreprises admissibles cinq années supplémentaires d'admissibilité aux crédits pour soutenir leur transition vers des opérations à plus grande échelle.
- Supprimer le plafond sur la valeur des transactions pour augmenter le crédit aux PME, ce qui permet des investissements plus importants et transformateurs dans les entreprises en croissance.
- Affiner et clarifier la définition d'une PME pour assurer une application uniforme dans l'ensemble des projets.

4. Faire progresser la main-d'œuvre et le perfectionnement des compétences

- Introduire un nouveau **multiplicateur** pour encourager les investissements dans le perfectionnement des compétences et la formation de la main-d'œuvre du secteur de la défense.
- Augmenter le multiplicateur pour le **développement de la main-d'œuvre autochtone**, renforcer les incitatifs pour des bassins de talents inclusifs dans les industries de la défense.

5. Modernisation de la gouvernance et harmonisation des politiques

- Augmenter le seuil discrétionnaire minimal pour l'application de la Politique des RIT de **20 millions de dollars à 25 millions de dollars** afin de s'aligner sur les autorisations de dépenser relativement à l'approvisionnement en matière de défense.
- Remplacer les 17 **capacités industrielles clés actuelles** par une liste simplifiée de 10 **capacités souveraines**, afin de mettre davantage l'accent sur les domaines essentiels à la sécurité nationale.
- Publier **les modalités des RIT mises à jour** au début de 2026 pour refléter l'ensemble des changements.

ANNEXE : APERÇU – L'AGENCE D'INVESTISSEMENT POUR LA DÉFENSE (AID) AU CŒUR DE LA STRATÉGIE INDUSTRIELLE DE DÉFENSE

PILIER 1 – Renouveau de nos relations avec l'industrie

- Fournir un signal de demande à long terme
- Assurer la participation régulière de l'industrie
- Aider l'industrie à s'orienter au sein du gouvernement

PILIER 2 – Approvisionnement stratégique au moyen d'un nouveau cadre **CONSTRUIRE-COLLABORER-ACHETER**

- **CONSTRUIRE** : en ce qui concerne les forces du pays et les capacités souveraines clés, les nouveaux approvisionnements en matière de défense seront généralement accordés à des entreprises canadiennes pour des raisons de principe.
- **COLLABORER** : lorsque le Canada n'a pas de capacité de construction au pays ou qu'il y a un avantage à travailler conjointement avec des partenaires, il cherchera à établir des partenariats avec des alliés de confiance et des entreprises multinationales pour fournir des capacités définies par un travail conjoint, une construction conjointe et le partage de technologies clés et de propriété intellectuelle d'une manière qui renforce nos alliances et soutient la souveraineté canadienne. On accordera une priorité à la diversification des possibilités de partenariat du Canada, en se concentrant d'abord sur les partenaires de l'Europe, du Royaume-Uni et de l'Indopacifique.
- **ACHETER** : lorsqu'il n'est pas possible de construire un produit au pays ou de s'associer à un allié, le Canada achètera de l'équipement auprès d'alliés, sous réserve de conditions rigoureuses qui stimuleront le réinvestissement dans la base industrielle de défense canadienne et assureront le contrôle souverain du Canada sur l'exploitation et le maintien des biens nouvellement acquis.

PILIER 3 – Investissement ciblé pour renforcer l’innovation en matière de défense

- Soutenir la R-D et l’innovation dans le domaine de la défense
- Accorder la priorité à la propriété, à la protection et à l’accès au Canada en matière de PI
- Accroître la promotion et le soutien de l’exportation

PILIER 4 – Sécurisation des chaînes d’approvisionnement pour les intrants et les biens clés

- Renforcement de la chaîne d’approvisionnement nationale
- Évaluation des matières premières essentielles : acier, aluminium et minéraux critiques

PILIER 5 – Collaboration avec les principaux partenaires nationaux, y compris dans le Nord et l’Arctique du Canada

En collaboration avec les ministères fédéraux, d’autres ordres de gouvernement, des partenaires autochtones et du Nord, l’AID sera un point de contact unique pour coordonner les investissements liés à la défense afin de stimuler la croissance économique et d’assurer notre souveraineté.